

**Médiation et observation :
Sur place en Géorgie**

**Plan d'action pour les Roms et les Sintis
Suivi des progrès accomplis**

**Première Conférence « L'OSCE mise en scène »
Le chemin du consensus est long et ardu**





Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les

opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédaction : Patricia N. Sutter

Conception : Nona Reuter

Impression : Manz Crossmedia

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à : pat.sutter@osce.org ou osce-magazine-at@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Kärntner Ring 5-7

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél.: (+43-1) 514 36-278

Fax: (+43-1) 514 36-105

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe œuvre en faveur de la stabilité, de la prospérité et de la démocratie dans 56 États grâce à un dialogue politique sur des valeurs partagées et à des activités concrètes qui changent durablement les choses.

Présidence de l'OSCE en 2008 : Finlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent de l'OSCE, *Vienne*

Forum pour la coopération en matière de sécurité, *Vienne*

Secrétariat, *Vienne*

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, *Vienne*

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, *Varsovie*

Haut Commissariat pour les minorités nationales, *La Haye*
Assemblée parlementaire de l'OSCE, *Copenhague*

Opérations de terrain

Caucase

Bureau de l'OSCE à Bakou

Mission de l'OSCE en Géorgie

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie Centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Centre de l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Bureau de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit

Bureau de l'OSCE à Zagreb

Message de l'Envoyé spécial du Président en exercice

Dès le début de sa Présidence de l'OSCE, la Finlande était déterminée à œuvrer énergiquement à la promotion du règlement des conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE. Au cours des neuf derniers mois, j'ai exercé les fonctions d'Envoyé spécial du Président en exercice chargé d'aider à apaiser les tensions, à renforcer la confiance entre les communautés et à favoriser les négociations pour régler les conflits en Transnistrie (Moldavie), en Ossétie du Sud (Géorgie) et dans le Haut-Karabakh, entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.



OSCE/MIKHAIL LEVSTAFEV

Les événements tragiques qui se sont produits en Géorgie au mois d'août ont marqué un tournant : ils ont remis en question les structures de sécurité existantes en Europe et mis à l'épreuve le rôle des organisations tant régionales qu'internationales. Plusieurs articles de ce numéro du Magazine de l'OSCE indiquent comment l'Organisation a joué un rôle de premier plan dans les initiatives internationales. Lorsque les combats ont éclaté, la direction finlandaise de l'OSCE a fait tout ce qui était en son pouvoir pour apaiser les tensions, négocier et consolider le cessez-le-feu et promouvoir un règlement pacifique. La réaction a été rapide, les États participants prenant sans tarder la décision vitale d'envoyer des observateurs militaires supplémentaires dans la région.

Je suis convaincu que l'OSCE devrait persister dans cette approche proactive. Elle devrait soutenir vigoureusement les négociations futures et tirer le meilleur parti possible des compétences de sa mission en Géorgie. L'OSCE devra aussi collaborer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies et l'UE.

Ceci nous amène à l'étape cruciale suivante : traditionnellement, l'OSCE s'est occupée du conflit en Ossétie du Sud et l'Organisation des Nations Unies du conflit en Abkhazie. La Présidence est cependant convaincue que l'option la plus réaliste dont nous disposons maintenant est de créer une instance conjointe pour examiner ces deux conflits ensemble. C'est ce que nous espérons et nous efforcerons d'étudier à Genève à la mi-octobre. Il est évident que l'on ne trouvera pas une solution durable du jour au lendemain, mais la réunion du Conseil ministériel qui se tiendra à Helsinki en décembre pourrait accélérer le processus.

Il est encore trop tôt pour procéder à une évaluation globale des incidences de la crise géorgienne pour les autres conflits prolongés. Cette année, une évolution positive a été enregistrée dans le processus de règlement transnistrien. Les développements en Géorgie ont fait passer les questions de statut au premier plan et insufflé un nouveau sentiment d'urgence dans nos efforts. Cela dit, les perspectives de progrès en ce qui concerne le conflit du Haut-Karabakh paraissent assez limitées en 2008, qui est une année électorale tant pour l'Arménie que pour l'Azerbaïdjan.

Alors que nous nous préparons pour Helsinki, la Présidence finlandaise veillera à ce que les conflits non réglés continuent à figurer en bonne place dans l'ordre du jour. L'OSCE doit investir encore plus de temps, d'énergie et d'efforts dans la recherche d'un règlement aux conflits prolongés et profiter au maximum de tout créneau qui s'offre à nous. Il est dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté de l'OSCE de soutenir ces efforts en faisant preuve d'un engagement résolu et de la volonté politique nécessaire.

Heikki Talvitie

Helsinki, 1er octobre 2008

Dans ce numéro



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

MÉDIATION ET OBSERVATION EN GÉORGIE

- 4 La Géorgie et la communauté mondiale : Les prochaines étapes
Le Président en exercice, Alexander Stubb, à Helsinki
- 6 De Vienne à Vladikavkaz : solidarité avec les réfugiés et le personnel de l'OSCE
Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, à Vienne
- 8 Journal diplomatique
La crise géorgienne domine les préoccupations de la Présidence finlandaise

DROITS DES ROMS : SUIVI DES PROGRÈS ACCOMPLIS

- 14 Entretien avec Andrzej Mirga, Directeur du Point de contact OSCE/BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis
Avec Jens-Hagen Eschenbaecher, à Varsovie
- 18 Des enfants roms préscolaires émergent de l'ombre du pont belgradois de Gazela
Maria Dotsenka, à Belgrade
- 20 Des médiatrices qualifiées font accéder les Roms de Serbie à un monde plus sain
Maria Dotsenko

- 22 Lutte pour la justice : un dynamique groupe de défense des droits sert de « bouée de sauvetage juridique » pour les Roms
Dzavit Berisa, à Budapest
- 24 Défendre les Roms contre la cyberhaine
Romani Rose, à Berlin

L'OSCE MISE EN SCÈNE

- 25 « Soudain, ce ne fut plus un jeu »
Saba Gvetadze, à Tbilissi
- 27 Le chemin du consensus est long et ardu



OSCE/MILAN OBRADOVIC



OSCE/MASAN SOPA



OSCE/DRAGAN FILIC

www.osce.org

Première de couverture : un observateur militaire de l'OSCE récemment déployé en patrouille dans les zones voisines de l'Ossétie du Sud (Géorgie). Photo : OSCE/David Khizanishvili.
Quatrième de couverture : de jeunes Roms écoutent de la musique diffusée par une minuscule radio dans les collines isolées de Chibed, un village de Transylvanie. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Zoltan Kristian Bereczki et de la Décennie pour l'inclusion des Roms.



La Géorgie et la communauté mondiale

Les prochaines étapes

PAR ALEXANDER STUBB

L'espérance que nous avions bannie la guerre de la face de l'Europe moderne a été brisée début août lorsque les troupes géorgiennes et russes se sont livrées une véritable bataille à Tskhinvali, capitale de la région géorgienne séparatiste d'Ossétie du Sud. Depuis le déclenchement du conflit, l'OSCE a contribué activement aux initiatives visant à obtenir un cessez-le-feu immédiat et à préparer le terrain pour des négociations internationales.

Le 10 août, quand les hostilités ont dégénéré dangereusement hors de tout contrôle, Bernard

Kouchner, Ministre des affaires étrangères de la France, qui assume la présidence tournante de l'UE, et moi-même avons pris l'avion pour Tbilissi en vue d'engager immédiatement des pourparlers de paix. Nous sommes en outre parvenus à effectuer une brève visite à Gori, dans la région de la Karthlie intérieure, à une heure de route environ de la capitale géorgienne. Le spectacle de la dévastation alentour nous a confortés dans notre détermination de trouver une solution durable pour la paix et la stabilité – et ce rapidement.

M. Kouchner et moi-même avons travaillé en tandem pour jeter les bases d'un cessez-le-feu et avons élaboré un plan de paix en quatre points qui a été signé par le Président géorgien Mikheil Saakachvili, à Tbilissi, et présenté au Ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à Moscou. Le Président français Nicolas Sarkozy, qui assume actuellement la Présidence du Conseil de l'UE, a ensuite scellé un accord avec le Président russe Dmitry Medvedev et le Président Saakachvili sur un plan de paix élaboré en six points.

Lorsque je suis retourné à Gori le 21 août, j'ai constaté par moi-même combien la situation humanitaire était encore précaire alors que les secours se déroulaient relativement bien, avec quelques

Tbilissi, le 21 août, Le Président en exercice de l'OSCE, Alexandre Stubb (à droite) s'entretient avec des familles déplacées de Gori et de divers villages.
Photo : OSCE/German Avagyan

contretemps mineurs seulement. Cela a été confirmé par des représentants du Comité international de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial et par le Gouverneur de la région de Karthlie intérieure.

Lors de notre brève visite, l'Ambassadrice Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, et moi-même avons rencontré plusieurs personnes âgées qui avaient été déplacées de leurs foyers dans le village de Heiti. À Tbilissi nous avons aussi visité un Centre pour les personnes qui avaient été déplacées de la ville de Gori elle-même ou amenées là provisoirement de divers villages touchés par le conflit.

Entretemps, à Vienne, le 19 août, les États participants de l'OSCE ont décidé d'augmenter de jusqu'à 100 le nombre d'observateurs militaires en Géorgie. Les 20 premiers ont maintenant rejoint les huit observateurs qui étaient déjà stationnés dans le pays dans le cadre de la Mission de l'OSCE en Géorgie. Nous avons besoin qu'ils soient sur le terrain aussi rapidement que possible pour aider à prévenir de nouvelles violences. Ils pourront également jouer un rôle en veillant à ce que les tâches humanitaires et le retour des personnes dans leurs foyers s'effectuent sans entrave ni obstacle.

Indépendamment des tâches humanitaires, il reste beaucoup à faire pour remédier aux vastes conséquences du conflit.

D'abord et avant tout, nous devons nous employer avec la plus grande énergie à faire en sorte que l'accord de cessez-le-feu soit strictement respecté et soit appliqué sur la base des principes fondamentaux de l'OSCE.

En deuxième lieu, la communauté internationale devrait étudier comment réorganiser et relancer un règlement pacifique en Abkhazie et en Ossétie du Sud (Géorgie) d'une manière intégrée et globale.

Depuis le début des années 1990, la responsabilité des initiatives internationales pour le règlement de ces deux conflits a été partagée entre l'Organisation des Nations Unies et l'OSCE. Je suis convaincu que le moment est venu pour nous d'élaborer une nouvelle plateforme globale de négociation appuyée par l'ONU, l'OSCE, l'UE et les autres parties prenantes. Durant mes entretiens à l'Organisation des Nations Unies fin septembre, j'ai constaté qu'il existait un large accord sur le fait que les pourparlers de Genève prévus à la mi-octobre offrent une bonne occasion de commencer à édifier cette plateforme.

L'OSCE a toujours été à la pointe des initiatives prises au niveau international pour stabiliser la situation en Géorgie. Je ne doute pas que l'OSCE et sa Mission en Géorgie demeureront un acteur clé dans la région. La Mission et son effectif de plus de 200 personnes ne manqueront pas de travail lorsqu'ils commenceront à s'attaquer aux nouveaux défis liés aux dimensions humaine, économique, environnementale et politico-militaire de la sécurité.



OSCE/GERIMAN AVAGYAN

Je compte que les 56 États participants poursuivront un dialogue constructif dans les mois à venir de façon que l'OSCE puisse continuer à jouer un rôle central dans la région.

Gori, le 21 août. Des personnes déplacées de plusieurs villages éloignés arrivent avec leurs effets personnels.

Alexander Stubb est Ministre finlandais des affaires étrangères et Président en exercice de l'OSCE.

Que font les observateurs militaires ?

Sous la direction de la chef de mission et la supervision directe de l'observateur principal, les observateurs militaires non armés :

- contribuent à l'application intégrale des six principes pour le règlement du conflit en observant la situation sur le terrain
- se tiennent en relation avec les autorités compétentes et les représentants militaires et civils et coordonnent la liaison avec d'autres interlocuteurs aux fins des observations
- établissent des rapports sur les observations.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

Quel est le profil type d'un observateur militaire de l'OSCE en Géorgie

- il est détaché par un État participant de l'OSCE
- c'est un militaire d'active ou de réserve, autorisé à porter l'uniforme avec des insignes de grade pendant la mission
- il est titulaire d'un diplôme supérieur et a reçu une formation d'officier ou d'adjudant
- il possède au moins six ans d'expérience professionnelle pertinente, et notamment une formation poussée dans les domaines de la maîtrise des armements, des opérations de maintien de la paix ou d'autres sphères des affaires militaires
- il possède l'expérience des négociations et de la liaison avec des autorités gouvernementales et militaires



De Vienne à Vladikavkaz

Solidarité avec les réfugiés et le personnel de l'OSCE

PAR MARC PERRIN DE BRICHAMBAUT

Les 16 et 17 août, à la demande du Président en exercice Alexander Stubb, je me suis rendu à Vladikavkaz, la capitale de la République d'Ossétie du Nord – Alania, pour m'y entretenir avec des réfugiés d'Ossétie du Sud (Géorgie) et me faire une idée de la situation humanitaire à la suite des hostilités.

J'étais accompagné de l'Ambassadeur Anvar Azimov, le nouveau chef de la délégation russe auprès de l'OSCE, et de l'Ambassadeur Klaus Korhonen, qui représentait la Présidence finlandaise de l'Organisation.

Les médias ont suivi notre visite avec beaucoup d'intérêt. Dès notre descente de l'avion des lignes intérieures en provenance de Moscou, nous fûmes entourés par des équipes de télévision et des journalistes, et plusieurs véhicules de la presse ont suivi notre délégation jusqu'à ses diverses destinations.

Notre première halte se fit à Beslan, pour déposer des fleurs devant un monument à la mémoire

des plus de 300 élèves victimes de la tragique prise d'otages qui a gravé cette petite ville dans la conscience mondiale en septembre 2004.

Après avoir repris la route de Vladikavkaz et rencontré des réfugiés, nous fûmes submergés par le drame humain qui se déroulait sous nos yeux. Le nombre de personnes qui avaient fui la région de l'Ossétie du Sud après le début des hostilités était alors de 34 000. C'est ce qu'a affirmé Mikhail Tyurkin, Premier Directeur adjoint du Service fédéral russe des migrations, qui, avec son personnel, était confronté à la difficile tâche d'enregistrer les réfugiés et de les aider à couvrir leurs besoins immédiats.

Certaines personnes se sont réfugiées dans des écoles et des camps d'été dans la petite ville d'Alagir et dans ses environs, à 54 km à l'ouest de Vladikavkaz. D'autres se sont vu offrir la possibilité de déménager vers d'autres parties de la Russie. Nous apprîmes que bon nombre de familles étaient prêtes à retourner dans leurs foyers et que les autorités avaient proposé de les transporter en autocar à Tskhinvali ou dans des villages de sa périphérie.

J'ai été réellement ému par les récits des réfugiés et des civils blessés à l'hôpital central de Vladikavkaz. On ne peut s'empêcher d'éprouver de la compassion pour tous, indépendamment de leur origine ethnique. Par mes contacts avec le Président en exercice, je sais qu'il a entendu des témoignages similaires au cours de ses deux visites en Géorgie.

J'ai également eu des réunions informelles avec des responsables nord-ossètes, à savoir le Président Taimuraz Mamsurov, le Premier Ministre Nikolay Khlyntsov et son premier adjoint Yermak Dzansolov, la Présidente du Parlement Larisa

Dans les environs d'Alagir, en Ossétie du Nord, le 16 août. Une réfugiée décrit le calvaire qu'elle a vécu au cours du conflit au Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut (à droite), et à l'attaché de presse de l'OSCE, Mikhail Evstafiev.

Photo : Reuters/Vasily Fedosenko

Habitseva, et les membres nord-ossètes de la Commission mixte de contrôle.

La visite à Vladikavkaz n'aurait pas été complète sans avoir vu au moins quelques-uns de nos collègues locaux du Bureau extérieur de Tskhinvali de la Mission de l'OSCE en Géorgie. J'ai pu, à bref délai, en rencontrer dix, soit environ la moitié du personnel local. Chacun d'eux avait une histoire dramatique et poignante à raconter. Certains avaient perdu des membres de leur famille et des amis.

Il est désormais temps de repartir et de commencer le dur travail d'aider les gens à se réinstaller chez eux afin qu'ils puissent reconstruire leur vie. Comme toujours, l'OSCE est prête à s'engager pleinement dans ce processus crucial et à guider toutes les parties fermement le long du chemin de la réconciliation.

Marc Perrin de Brichambaut est Secrétaire général de l'OSCE

Le Secrétaire général entame un second mandat

L'Ambassadeur Marc Perrin de Brichambaut (France) a été reconduit dans ses fonctions de Secrétaire général de l'OSCE pour un second mandat de trois ans à compter du 1er juillet. Il occupe ce poste depuis juin 2005.

Passant en revue les trois premières années de son mandat, le Secrétaire général a déclaré que le rôle unificateur de l'Organisation continuait de l'inspirer. « Malgré les difficultés et les divergences, l'OSCE réunit l'Atlantique Nord, l'Europe et l'Eurasie au sein d'un forum de dialogue permanent et d'action commune, » a-t-il déclaré.

Le rôle du Secrétaire général comporte de multiples facettes : il est le chef de l'administration de l'Organisation, dirige son Secrétariat à Vienne et joue un rôle central dans la coordination et les consultations dans toute l'Organisation.

Apporter son concours au Président en exercice et le représenter fait également partie de ses attributions essentielles. « La Présidence tournante est vitale pour la bonne santé de l'OSCE, car elle est source d'une volonté politique constamment renouvelée et oriente les activités dans de nouvelles directions, » a indiqué l'Ambassadeur Perrin de Brichambaut. « Le Secrétaire général est là pour apporter à la Présidence une assistance spécialisée, consultative matérielle, technique et juridique. Cela comprend la fourniture d'un appui pour les questions de politique générale, la promotion du processus de dialogue politique et des négociations entre États participants et le soutien à la Présidence pour faire mieux connaître l'Organisation. »

Mission de l'OSCE en Géorgie

La Mission de l'OSCE en Géorgie est l'une des plus anciennes opérations de terrain de l'Organisation. Basée à Tbilissi, la Mission a entamé ses activités en décembre 1993, peu après que l'Accord de cessez-le-feu de Sotchi de juin 1992 eut mis fin aux violents combats qui avaient éclaté en Ossétie du Sud fin 1991. En 1997, la Mission a ouvert un bureau extérieur à Tskhinvali. Ces 15 dernières années, l'éventail des tâches principales de la Mission s'est progressivement élargi et il comprend aujourd'hui les tâches suivantes :

Activités liées à la dimension politico-militaire

- Promotion des négociations entre les parties au conflit et renforcement de la confiance dans la zone du conflit géorgio-ossète
- Soutien au processus de paix dans la zone du conflit géorgio-abkhaze, qui est sous responsabilité de l'Organisation des Nations Unies, par un mécanisme de négociation distinct
- Destruction, démantèlement ou recyclage des stocks de munitions en excédent et périmés
- Fourniture d'une assistance dans le cadre de la réforme de la police et renforcement des capacités en matière de lutte contre le terrorisme
- Renforcement de la capacité nationale à gérer les frontières et à en assurer la sécurité

Activités liées à la dimension humaine

- Fourniture d'une assistance au Gouvernement pour lui permettre de s'acquitter de ses engagements à l'égard de l'OSCE en ce qui concerne les droits de l'homme, l'état de droit, la démocratisation et la liberté des médias en soutenant, par exemple, la réforme électorale, de la justice, du système pénitentiaire et de l'état civil, en promouvant le rôle de la société civile, en renforçant la lutte contre la traite des êtres humains et en intégrant les minorités nationales géorgiennes dans la société

Activités liées à la dimension économique et environnementale

- Soutien des secteurs économique, énergétique et environnemental, notamment par le développement des petites et moyennes entreprises, des réformes législatives, des initiatives dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la bonne gouvernance, l'éducation environnementale et un projet de surveillance des rivières

La Mission de l'OSCE en Géorgie a un effectif de plus de 200 membres du personnel recrutés sur le plan national et international. Ce chiffre comprend les huit observateurs militaires qui étaient déjà en service actif avant les récentes hostilités. Le 19 août, les États participants sont convenus d'accroître le nombre d'observateurs de jusqu'à 100 personnes, dont 20 avaient déjà pris leurs fonctions début septembre.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

www.osce.org/georgia

Journal diplomatique

La crise géorgienne domine les préoccupations de la Présidence finlandaise



Tbilissi, le 7 juillet. Une délégation de l'OSCE, composée d'ambassadeurs et de représentants de missions permanentes à Vienne, procède à un échange de vues avec le Premier Ministre, Lado Gurgenidze. Pendant trois jours, le groupe a eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités du Gouvernement géorgien et a visité la zone du conflit géorgio-ossète.

Lorsque la Finlande a dévoilé ses thèmes prioritaires au début de sa présidence en 2008, le règlement des conflits prolongés dans l'espace de l'OSCE figurait en bonne place dans son ordre du jour. Le Président en exercice, le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb, a entrepris sans tarder une série de visites dans les principales capitales afin d'assurer la continuité et d'insuffler un nouvel élan dans les diverses négociations. Il a en outre adressé un signal fort en nommant comme Envoyé spécial de la Présidence le diplomate expérimenté Heikki Talvitie, qui avait été auparavant Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud et coprésident du Groupe de Minsk chargé du conflit du Haut-Karabakh.

Quand la situation dans la zone du conflit géorgio-ossète a commencé à s'aggraver au début de l'année, il est devenu manifeste que la Présidence et l'OSCE auraient effectivement besoin de toute leur énergie et de toute leur habileté pour aider les parties à faire face à la situation potentiellement explosive due à la tension sur le terrain et à l'absence de dialogue.

Début août, les pires craintes se sont concrétisées lorsqu'un conflit ouvert a effectivement éclaté. Les conséquences des combats brefs mais intenses ont été profondes – non seulement pour les parties directement concernées, mais aussi pour l'idée même de sécurité commune et coopérative.

« Cette crise a complètement changé la nature de la Présidence finlandaise de l'OSCE », a déclaré le Président en exercice. « La réaction rapide dont ont fait preuve les États participants en augmentant le nombre des observateurs militaires sur le terrain est louable, mais ce n'est qu'un premier pas. Nous avons d'urgence besoin de stabiliser la situation, de faire le maximum pour faciliter les opérations de secours et d'œuvrer aussi intensément que possible pour relancer le dialogue ».

Le résumé qui suit est loin d'être exhaustif, mais il fait ressortir l'intensité de l'activité diplomatique et politique déployée avant et peu après les événements d'août, en grande partie dans les coulisses. Il relate une histoire faite d'une action constante d'alerte précoce et de tentatives de désamorçage des tensions, suivies d'activités immédiates pour stopper la guerre et progresser dans la voie de la normalisation – de la part de la Présidence, de la Mission en Géorgie, des institutions de l'OSCE et des organes de décision de l'Organisation à Vienne. Cette histoire est loin d'être finie.

27 février, Tbilissi. Le Président en exercice de l'OSCE rencontre des dirigeants géorgiens pour s'entretenir des élections parlementaires prévues en mai dans le pays et souligne le rôle de l'Organisation dans la promotion de la stabilité et de réformes démocratiques. Il appelle à progresser dans le règlement du conflit géorgio-ossète.

13 mars, Vienne. La chef de mission Terhi Hakala présente au Conseil permanent un vaste rapport sur les activités de l'OSCE en Géorgie, dont l'objectif central est d'aider les deux parties à parvenir à un règlement pacifique et global du conflit géorgio-ossète. « Le processus politique reste dans l'impasse » et « au cours des douze derniers mois, il n'y a eu que peu, voire pas du tout, d'amélioration de la situation en matière de sécurité dans la zone du conflit, » déclare-t-elle. « Malgré cela, la Mission continue à faire son possible pour trouver une plateforme de quelque nature que ce soit à laquelle toutes les parties pourront souscrire ».

Elle évoque tout particulièrement un élément encourageant dans les activités de renforcement de la confiance, à

Sveri, village mixte à majorité géorgienne dans le nord de la zone du conflit en Ossétie-du-Sud, le 9 juillet. L'ambassadrice néerlandaise auprès de l'OSCE, Ida van Veldhuizen-Rothenbücher, a visité, avec des diplomates venus de Vienne, plusieurs projets menés dans le cadre du Programme de relèvement économique financé par des donateurs, comme cette école de village qui était en cours de rénovation approfondie. Une bibliothèque et un dispensaire sont également prévus. Donateurs : République tchèque et Italie.



OSCE/DAVID KHIZANISHVILI

savoir le Programme de relèvement économique d'une valeur de 8 millions d'euros conduit par l'OSCE dans la zone du conflit, qui est financé par 20 États participants. « Nombre des projets ont été exécutés par des équipes mixtes de travailleurs géorgiens et sud-ossètes, ce qui démontre que malgré un environnement de sécurité difficile, le travail en commun au niveau communautaire en vue d'objectifs mutuellement convenus peut donner de bons résultats ».

28 mars, Helsinki. Le Président en exercice déplore la série d'explosions de bombes qui s'est produite dans la zone du conflit géorgio-ossète et appelle les deux parties à reprendre le dialogue.

17 avril, Helsinki. Le Président en exercice se déclare préoccupé par la décision de la Fédération de Russie d'établir des relations officielles avec les autorités de facto des deux régions sécessionnistes de Géorgie, l'Ossétie-du-Sud et l'Abkhazie. Il réaffirme le soutien de l'Organisation à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Géorgie à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues et regrette que les mécanismes de négociation existants n'aient pas été pleinement mis à profit. « J'appelle les parties à rechercher les moyens de renforcer la confiance et à lancer des initiatives en vue de trouver une solution pacifique aux conflits, » déclare-t-il.

29 avril, Tbilissi. L'Ambassadeur Heikki Talvitie, Envoyé spécial du Président en exercice de l'OSCE, s'entretient avec les autorités géorgiennes de la destruction d'un drone géorgien au-dessus de l'Abkhazie le 20 avril. Il réaffirme le soutien de l'OSCE aux actions de l'ONU en Abkhazie.

30 avril, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE se réunit en séance spéciale pour examiner l'incident aérien survenu au-dessus de l'Abkhazie, tandis que le Forum pour la coopération en matière de sécurité en examine les incidences politico-militaires.

30 avril, Helsinki. Le Président en exercice déclare que les développements récents dans les zones de conflit, et notamment le renforcement du potentiel militaire, ont considérablement accru la tension dans la région. Il s'entretient au téléphone avec le Président géorgien Mikheil Saakachvili et le Ministre russe des affaires étrangères Sergeï Lavrov en les engageant à désamorcer les tensions grâce à un dialogue et à des mesures de confiance.

« Toutes les parties devraient s'abstenir de prendre des mesures unilatérales et de menacer de recourir à la force militaire, » déclare-t-il.

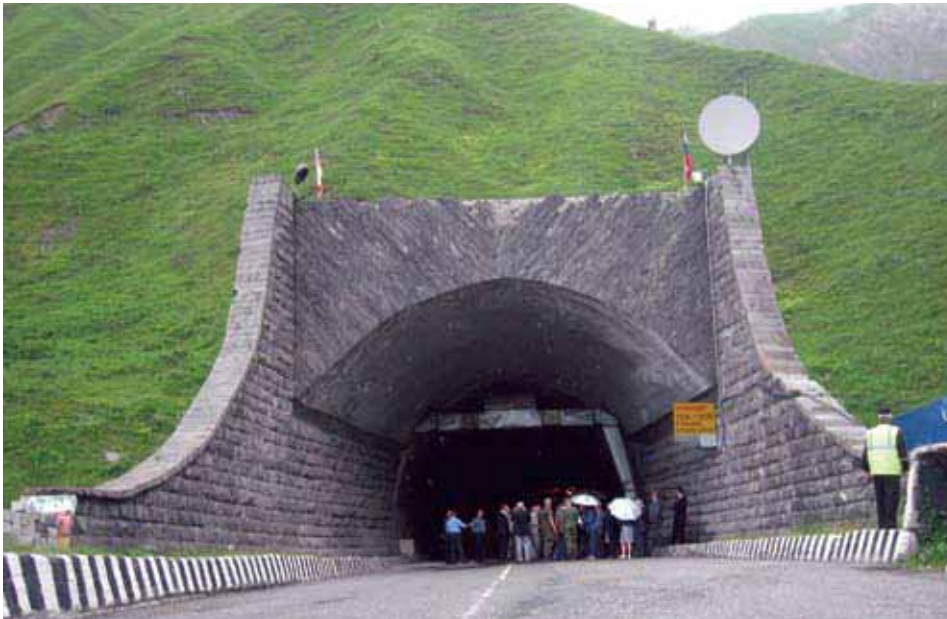
30 mai, Helsinki. Le Président en exercice rencontre la Ministre géorgienne des affaires étrangères Ekaterine Tkechelachvili au sujet de la situation dans les régions sécessionnistes de Géorgie. « Les États participants devraient recourir aux mesures de confiance de l'OSCE pour calmer les tensions et favoriser le dialogue, » déclare-t-il. Il dit aussi qu'il est temps d'étudier les possibilités offertes pour un nouveau modèle de négociation qui soit acceptable pour les parties au conflit.

2 juillet, Astana. Le Président en exercice, prenant la parole à la session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, appelle l'attention sur la situation préoccupante dans le Caucase du Sud.

4 juillet, Tbilissi. À la suite d'une série d'incidents récents ayant fait des morts et des blessés graves dans la zone du conflit, le Président en exercice appelle toutes les parties à « faire usage de tous les instruments nécessaires qui sont à leur disposition pour rétablir le dialogue, condition préalable au renforcement de la confiance ».

7-9 juillet, Tbilissi et Tskhinvali. Sous la conduite de l'Ambassadeur Antti Turunen, Président du Conseil permanent de l'OSCE, des ambassadeurs et des représentants de 21 États participants de l'OSCE ont une série d'entretiens intenses avec des membres importants du Gouvernement géorgien et les principales parties prenantes au conflit géorgio-ossète. L'Ambassadeur Turunen invite instamment toutes les parties à mettre fin à la violence, à reprendre le dialogue et à adopter davantage de mesures de confiance en vue de désamorcer les tensions. La nécessité d'accroître le nombre des observateurs militaires de l'OSCE est également évoquée.

Les représentants de l'OSCE visitent la zone du conflit géorgio-ossète pendant deux jours consécutifs et rencontrent les dirigeants de la partie sud-ossète. Le Commandant des forces communes de maintien de la paix et les observateurs militaires leur font un exposé au bureau de la Mission à Tskhinvali. Ils visitent des projets du Programme de relèvement économique



Le tunnel de Roki, qui relie l'Ossétie-du-Sud à l'Ossétie-du-Nord, le 8 juillet. Une délégation de l'OSCE composée d'ambassadeurs et de représentants a, pendant deux jours consécutifs, visité la zone du conflit, où elle a rencontré des dirigeants sud-ossètes.

OSCE/MARTHA FREEMAN

conduit par l'OSCE, qui a été conçu pour renforcer la confiance entre les communautés dans la zone du conflit et les zones adjacentes. Ils visitent également deux sites auxquels une large place est faite dans les débats du Conseil permanent sur le conflit, à savoir le village de Didi Gupta et le tunnel de Roki, conduisant en Ossétie-du-Nord-Alanie en Fédération de Russie.

7 juillet, Moscou. L'Envoyé spécial Heikki Talvitie rencontre le Ministre russe adjoint des affaires étrangères, Alexandre Grouchko, pour examiner la situation dans les régions sécessionnistes de Géorgie.

10 et 11 juillet, Tbilissi et Tskhinvali. L'Ambassadeur Talvitie tient des réunions et des consultations avec de hauts responsables et le Commandant des forces communes de maintien de la paix pour tenter de faire avancer le processus de règlement du conflit.

14 juillet, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE tient une séance spéciale au cours de laquelle il souligne l'urgence d'une reprise du dialogue entre Tbilissi et Tskhinvali pour désamorcer la tension. L'Ambassadeur Heikki Talvitie informe les États participants sur ses récentes consultations avec toutes les parties.

17 juillet, Washington D.C. Le Président en exercice rencontre la Secrétaire d'État des États-Unis Condoleezza Rice. Les conflits gelés en Géorgie figurent en première place dans l'ordre du jour de leurs entretiens.

2 août, Helsinki. Le Président en exercice déplore et condamne la dernière escalade de la violence dans la zone du conflit géorgio-ossète, et notamment les tirs de nuit qui ont fait plusieurs morts et blessés. « La communauté internationale suit l'évolution de la situation avec une préoccupation croissante et compte sur les parties pour qu'elles fassent leur possible en vue de désamorcer la tension, » dit-il. Il les invite à accepter son offre de faciliter le dialogue et les consultations.

7 août, Helsinki. Le Président en exercice déplore qu'une réunion prévue entre des représentants géorgiens et sud-ossètes n'ait pas eu lieu. Il adresse à nouveau une invitation aux parties pour qu'elles se rencontrent à Helsinki dès que possible. « La situation dans la zone du conflit est extrêmement tendue et exige une désescalade immédiate, » dit-il, en les invitant à mettre fin à toute action militaire et à rétablir les contacts directs.

7 et 8 août, zone du conflit (Géorgie). Les hostilités éclatent.

8 août, Helsinki. Le Président en exercice se tient en relation avec Tbilissi, Moscou et tous les acteurs internationaux impliqués dans le règlement du conflit. Il annonce que l'Envoyé spécial Heikki Talvitie se rendra immédiatement en Géorgie pour désamorcer les tensions et rechercher les moyens de déclencher une action humanitaire. « Les combats intenses dans la zone du conflit sud-ossète risquent de dégénérer en une véritable guerre qui aurait des incidences dévastatrices pour l'ensemble de la région, » dit-il. « J'invite instamment les Géorgiens, les Sud-Ossètes et les Russes à cesser le feu, à mettre fin à l'action militaire et à stopper l'escalade ». Condamnant les tirs d'artillerie contre les locaux de la Mission de l'OSCE à Tskhinvali, il déclare que la Mission de l'OSCE en Géorgie s'emploie activement avec toutes les parties à désamorcer les tensions et que ses activités et son mandat doivent être respectés par toutes les parties au conflit. M. Stubb annonce qu'il est prêt à accroître le nombre d'observateurs de l'OSCE dès que la situation le permettra.

8 août, Vienne. Le Conseil permanent de l'OSCE tient une séance spéciale sur la situation en Géorgie.

9 août, Tbilissi. L'Envoyé spécial Heikki Talvitie rencontre de hauts fonctionnaires de l'UE et d'autres acteurs internationaux.

10 et 11 août, Tbilissi et Gori. Le Président en exercice effectue une visite avec le Ministre français des affaires étrangères Bernard Kouchner, dont le pays assume la présidence de l'UE. « La première priorité de l'OSCE et de l'UE est d'aider à conclure un cessez-le-feu dès que possible, » déclare M. Stubb. « Après cela, nous devons lancer une initiative humanitaire, vu le nombre de civils qui ont souffert lors de ces combats inutiles ». Il déclare que des observateurs militaires supplémentaires sont nécessaires en plus des huit qui se trouvent déjà sur le terrain et qu'il demandera l'accord des États participants pour les mettre à disposition. MM. Stubb et Kouchner rencontrent le Président géorgien Mikheil Saakachvili pour lui soumettre un plan de cessez-le-feu rédigé par l'OSCE et l'UE et se rendent à Gori, près de la zone du conflit, qui a été soumise à un bref bombardement.

12 août, Moscou. Le Président en exercice présente l'accord proposé au Ministre russe des affaires étrangères, Sergèï Lavrov. Il

Tbilissi, le 21 août. Steve Young, chef du groupe d'observateurs militaires à la Mission de l'OSCE en Géorgie, rend compte au Président en exercice.



OSCE/BERNARD AVAGYAN

se félicite de la décision du Président russe Dmitry Medvedev de mettre fin à l'opération militaire en Géorgie, en disant que l'OSCE se tient prête à aider à observer le cessez-le-feu et à contribuer aux efforts de secours humanitaires. Le Président Medvedev et le Président français Nicolas Sarkozy ont des entretiens et rencontrent la presse pour annoncer que la Russie a entériné un accord de paix en six points. (Le Président Saakachvili accepte ultérieurement ce plan de cessez-le-feu en six points. Lui-même et le Président Sarkozy donnent un aperçu de ce document lors d'une conférence de presse.)

13 août, Bruxelles. Le Président en exercice participe à une réunion d'urgence des ministres des affaires étrangères de l'UE consacrée principalement au plan convenu et au rôle de l'OSCE et de l'UE. « Nous avons un cessez-le-feu, nous n'avons pas encore la paix », dit-il.

13 août, Helsinki. Le Président en exercice, qui se tient constamment en relation avec la Mission de l'OSCE en Géorgie, exprime sa « grave préoccupation » à propos de la poursuite de la violence et de la sécurité des civils dans la zone du conflit sud-ossète et aux alentours.

« Le cessez-le-feu convenu hier doit être respecté strictement. L'OSCE devrait faire tous ses efforts et déployer dès que possible des observateurs militaires supplémentaires, » dit-il.

« Je compte que toutes les mesures qui s'imposent seront prises pour assurer la sécurité des non-combattants, quelles que soient leurs origines ethniques, et que les obligations découlant du droit humanitaire international seront respectées ».

14 août, Vienne. Lors d'une séance spéciale du Conseil permanent de l'OSCE, l'Envoyé spécial Heikki Talvitie informe les États participants sur la situation « précaire » dans la zone du conflit sud-ossète et aux alentours. Il transmet aux États participants la demande du Président en exercice concernant l'accroissement du nombre des observateurs militaires de l'OSCE de jusqu'à 100, ajoutant qu'ils pourraient observer le cessez-le-feu et le retrait des forces et aider à créer et maintenir un corridor humanitaire pour les secours internationaux. « Toutes les parties doivent respecter le cessez-le-feu. Une observation internationale du cessez-le-feu et de la situation humanitaire dans la zone du conflit sud-ossète

et aux alentours est nécessaire d'urgence, » dit-il. Plusieurs États participants promettent une assistance financière et matérielle à des fins humanitaires.

16 et 17 août, Vladikavkaz. À la demande du Président en exercice, le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut, se rend dans la capitale d'Ossétie-du-Nord pour rencontrer des réfugiés d'Ossétie-du-Sud et évaluer la situation humanitaire (voir page 6).

18 et 19 août, Bruxelles. Le Président en exercice participe à des réunions destinées à coordonner les nouvelles mesures de la communauté internationale concernant le conflit en Géorgie. Il a des entretiens avec le Ministre belge des affaires étrangères Karel de Gucht, dont le pays assume la présidence du Conseil de sécurité des États-Unis (depuis qu'il a succédé au Burkina Faso) et rencontre la Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice. En sa qualité de Président en exercice de l'OSCE, il prend part à une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN avec la Troïka ministérielle de l'OSCE (Espagne, Finlande et Grèce). Il rencontre également de hauts fonctionnaires de l'UE pour coordonner les initiatives en Géorgie.

19 août, Vienne. Après d'intenses négociations lors d'une séance spéciale du Conseil permanent, les 56 États participants de l'OSCE conviennent d'accroître de jusqu'à 100 le nombre des observateurs de l'OSCE à la Mission en Géorgie. Cette décision prévoit le déploiement immédiat de 20 observateurs militaires non armés dans des « zones adjacentes à l'Ossétie-du-Sud », les détails concernant les autres observateurs devant être examinés ultérieurement.

19 août, Bruxelles. « J'espère que la décision prise aujourd'hui par l'OSCE contribuera à la pleine application de l'accord de cessez-le-feu et facilitera l'ouverture sans délai de corridors humanitaires afin d'aider la population civile et de préparer le retour des réfugiés et des personnes déplacées, » déclare le Président en exercice. « J'espère aussi que les observateurs militaires de l'OSCE pourront très bientôt se déplacer librement et en toute sécurité dans l'ensemble de la Géorgie ».

21 et 22 août, Tbilissi et Gori. Le Président en exercice fait le point de la situation sécuritaire et humanitaire. Il se rend à



Gori, le 21 août. Lado Vardzelachvili, Gouverneur de la région de Karthlie intérieure (au centre), le Président en exercice de l'OSCE, Alexander Stubb, et l'Ambassadrice Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, font le point de la situation humanitaire.



Tbilissi, le 3 septembre. Les nouveaux observateurs militaires sont mis au courant et entraînés à la Mission de l'OSCE en Géorgie avant leur déploiement.

Tbilissi et à Gori où il s'entretient avec des personnes déplacées. Il s'entretient également de la crise avec de hauts fonctionnaires géorgiens, en soulignant l'importance que revêtent l'application du cessez-le-feu et le rôle des observateurs militaires de l'OSCE. Il appelle à apporter un soutien pour la fourniture d'une assistance humanitaire et expose les priorités de l'OSCE dans la région (voir page 4).

25 août, La Haye. Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaeck, exprime sa profonde préoccupation devant les observations faites récemment par des dirigeants d'États participants au sujet du droit des États de protéger leurs citoyens, et en particulier ceux des minorités nationales résidant à l'étranger. Le passé comme le présent nous ont montré que lorsque des États prennent des mesures unilatérales pour défendre, protéger ou soutenir leurs citoyens ou leur 'parentèle ethnique' à l'étranger, il y a un risque d'accroissement des tensions politiques, et notamment de conflit inter-États et d'instabilité régionale », dit-il dans une déclaration.

26 août, Helsinki. Le Président en exercice condamne la décision de la Russie de reconnaître l'indépendance des régions géorgiennes sécessionnistes d'Ossétie-du-Sud et d'Abkhazie en tant que violation des principes fondamentaux de l'OSCE.

28 août, Vienne. La Ministre géorgienne des affaires étrangères, Ekaterine Tkechelashvili, s'adresse aux États participants. « L'OSCE a réagi très promptement aux réalités de la situation », dit-elle lors d'une séance spéciale du Conseil permanent de l'OSCE. « La Présidence a beaucoup facilité l'accord de cessez-le-feu tout en s'engageant en faveur de l'observation et de l'assurance de l'application du cessez-le-feu ». La Ministre des affaires étrangères préconise des « modalités adéquates » propres à permettre aux observateurs militaires de répondre aux besoins sur le terrain.

28 août, Helsinki. Le Président en exercice adresse une lettre à l'ensemble des ministres des affaires étrangères de l'OSCE, dans laquelle il met l'accent sur l'application du cessez-le-feu convenu par les présidents français et russe. Il appelle à apporter un soutien pour la fourniture d'une aide humanitaire, évoque le rôle des observateurs militaires de l'OSCE et propose une nouvelle

plateforme internationale pour traiter des conflits en Géorgie.

1er septembre, Bruxelles. En sa qualité de Président en exercice de l'OSCE, le Ministre des affaires étrangères Alexander Stubb assiste à un sommet spécial de l'UE pour l'examen de la crise géorgienne.

4 septembre, Vienne. Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut, fait savoir au Conseil permanent que les 20 observateurs militaires supplémentaires ont presque tous rejoint leurs huit collègues sur le terrain et patrouillent déjà dans différentes zones. (Au 9 septembre, ils avaient tous été déployés.) Il remercie les États participants qui ont répondu aux appels de contributions en espèces et en nature, lesquelles ont permis aux observateurs de se mettre au travail sans retard.

5 et 6 septembre, Avignon. Alexander Stubb fait un exposé lors d'une réunion informelle des ministres des affaires étrangères de l'UE consacrée en grande partie à la Géorgie.

10 septembre, Vienne. L'OSCE et son Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) doivent tenir compte de l'évolution de la situation politico-militaire dans l'espace de l'OSCE due à la crise en Géorgie, déclare Pauli Järvenpää, qui dirige le Département de la politique de défense au Ministère finlandais de la défense. Dans une allocution inaugurant la Présidence finlandaise du FCS pour quatre mois, M. Järvenpää déclare que le défi consiste maintenant pour le Forum et l'OSCE à assurer l'application effective des régimes de maîtrise des armements et de renforcement de la confiance dans une situation nouvelle et plus difficile.

15 septembre, Bruxelles. Le Président en exercice de l'OSCE, Alexander Stubb, le Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, Carl Bildt, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry Davis, et le Directeur du Bureau du Secrétaire général de l'OSCE, Paul Fritch, tiennent une réunion et publient une déclaration appelant à respecter strictement l'accord de cessez-le-feu en six points. Les participants rappellent à la Russie et à la Géorgie qu'elles sont liées, en matière de droits de l'homme, par des obligations et engagements qui doivent être respectés en toutes circonstances. Ils sont convenus qu'il est important de

continuer à évaluer les droits de l'homme dans les zones touchées par la guerre, y compris l'Ossétie-du-Sud et l'Abkhazie.

15 septembre, Tskhinvali. Terhi Hakala, chef de la Mission de l'OSCE en Géorgie, rencontre le Ministre russe des affaires étrangères, Sergeï Lavrov. « Nous avons examiné la question de l'accès des observateurs militaires de l'OSCE à l'Ossétie-du-Sud, la nécessité de lever les restrictions sur la liberté de circulation de la mission de l'OSCE et la possibilité de rouvrir le bureau extérieur de l'OSCE à Tskhinvali », dit l'Ambassadrice Hakala. Elle souligne l'importance qu'il y a à protéger la population civile dans les zones touchées par la guerre et à fournir une aide humanitaire dès que possible. Elle visite en outre les locaux du bureau extérieur de l'OSCE et rencontre le personnel local.

18 septembre, Vienne. La Présidence finlandaise du Conseil permanent publie la déclaration suivante : « La Présidence est au regret d'informer les États participants de l'OSCE que les négociations sur le projet de décision relatif aux modalités pour les observateurs militaires supplémentaires en Géorgie n'ont donné aucun résultat. Il n'existait aucune base pour un consensus. En conséquence, la Présidence est parvenue à la conclusion avec les parties concernées qu'il est inutile de poursuivre les négociations à Vienne au stade actuel. La Présidence a travaillé intensément avec les parties concernées jusqu'à hier afin d'explorer toutes les possibilités de compromis ».

22 septembre, Vienne. Le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Miklós Haraszti, lance un appel pour que les journalistes soient autorisés à accéder en toute sécurité aux régions en crise de l'Ossétie-du-Sud et de l'Abkhazie et invite instamment toutes les parties à rendre compte de manière impartiale. « La guerre en Géorgie a coûté la vie, non seulement à des civils innocents, mais aussi à des professionnels qui se consacraient à l'information du public », dit-il. « Les guerres post-yougoslaves ont montré combien une couverture propagandiste et des commentaires haineux peuvent être dévastateurs entre les nations. Il faudrait de préférence que ce soit des reporters indépendants qui enquêtent sur les allégations de génocide, rendent compte du sort des victimes civiles, informent sur des villages démolis et visitent les réfugiés, et ce dont ils ont besoin ce n'est pas de visites guidées, mais d'un accès libre et sûr ».

23 septembre, La Haye. Le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, Knut Vollebaeck, rend compte de la visite qu'il a effectuée en Géorgie du 14 au 20 septembre en vue d'évaluer la situation interethnique en Abkhazie et en Ossétie-du-Sud. Il dit que des entretiens approfondis avec des personnes déplacées à Tbilissi et à Gori qui avaient fui l'Abkhazie et l'Ossétie-du-Sud ainsi que les rapports de représentants

d'organisations internationales soulèvent de « graves préoccupations » au sujet de la situation en Ossétie-du-Sud et dans les zones adjacentes sous contrôle russe. « Je rappelle qu'en vertu des normes et critères internationaux, toute autorité exerçant sa compétence sur une population et un territoire, même si elle n'est pas reconnue par la communauté internationale, doit respecter les droits de l'homme de chacun, y compris ceux des personnes appartenant à des minorités nationales », déclare le Haut Commissaire. Il regrette qu'on l'ait empêché de se rendre en Ossétie-du-Sud et invite instamment les autorités de facto à l'autoriser à évaluer pleinement la situation sur le terrain.

23 septembre, New York. À l'invitation du Président en exercice, le Ministre finlandais des affaires étrangères Alexander Stubb, les ministres des affaires étrangères des cinq pays qui ont assumé ou assumeront la Présidence de l'OSCE au cours de la période 2007-2011 tiennent, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, une réunion à laquelle se joint le Secrétaire général de l'OSCE, Marc Perrin de Brichambaut. Conjointement avec M. Stubb, les ministres Miguel Ángel Moratinos (Espagne), Dora Bakoyannis (Grèce), Marat Tazhin (Kazakhstan) et Petras Vaitiekūnas (Lituanie) ont reconnu le rôle important joué par l'OSCE en contribuant à l'obtention du cessez-le-feu et en envoyant des observateurs militaires supplémentaires en Géorgie. Ils sont convenus que l'OSCE devrait continuer à jouer un rôle actif dans l'application de l'accord de cessez-le-feu et dans la recherche d'un règlement durable aux conflits d'Abkhazie et d'Ossétie-du-Sud, en coordonnant ses efforts avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne.

Évaluation de l'action dans le domaine des droits des Roms

Suivi des progrès accomplis

Cinq ans après l'adoption par les États participants de l'OSCE d'un plan d'action de grande envergure pour lutter contre la discrimination et les préjugés à l'égard des Roms et des Sintis, les mesures prescrites conservent toute leur importance, déclare Andrzej Mirga, le principal responsable au sein de l'OSCE des questions concernant les Roms et les Sintis. Dans un entretien avec Jens-Hagen Eschenbaecher, porte-parole du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), M. Mirga analyse pourquoi la mise en œuvre ne suit pas les bonnes intentions et pourquoi on attend toujours une véritable percée. L'entretien s'est déroulé en préalable au premier sommet de l'Union européenne consacré aux problèmes auxquels font face les Roms, qui s'est tenu à Bruxelles à la mi-septembre.



BIDDH/JENS ESCHENBAECHER

Jens-Hagen Eschenbaecher : ces derniers mois, un certain nombre d'articles parus dans la presse internationale ont brossé un sombre tableau du triste sort des Roms et des Sintis en Europe. *L'Economist*, par exemple, a qualifié les indicateurs sociaux les plus récents concernant les Roms de « choquants ». Portez-vous la même appréciation ?

Andrzej Mirga : je n'ai pas d'objection fondamentale à faire concernant cette analyse. Chacun sait que, dans la plupart des pays, le fossé entre les Roms et la population majoritaire demeure énorme dans pratiquement tous les aspects de la vie. Un rapport de situation, qui vient d'être publié par le BIDDH, le montre clairement. La discrimination et l'exclusion continuent de caractériser le quotidien de la plupart des Roms et des Sintis aujourd'hui. Ils

sont constamment confrontés à la violence et à la haine racistes, au chômage, à la pauvreté, à l'analphabétisme et à une mortalité infantile élevée.

Mais le tableau n'est pas entièrement sombre. Les problèmes sont bien mieux connus aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a encore quelques années de cela. De nouvelles lois et politiques ont été adoptées. Dans de nombreux pays, les moyens financiers alloués pour favoriser l'intégration des Roms ont notablement augmenté.

La création du Point de contact de l'OSCE pour les questions concernant les Roms et les Sintis il y a près de 15 ans a-t-elle contribué à cette sensibilisation accrue ?

En fait, la création du Point de contact au sein du BIDDH en 1994 a constitué un événement

historique en soi. C'était la première fois qu'une organisation internationale mettait en place une structure s'occupant exclusivement de questions concernant les Roms et les Sintis. L'OSCE a été parmi les premières à prendre en considération les problèmes propres à cette communauté, qui avaient empiré à la fin des années 1980 et au début des années 1990 après la chute du communisme et pendant les conflits en Yougoslavie.

L'adoption du Plan d'action de l'OSCE sur les Roms et les Sintis à la Réunion du Conseil ministériel tenue à Maastricht en 2003 a marqué un nouveau tournant important. Ce plan, qui a été établi en étroite consultation avec des représentants des Roms, a été considéré comme un progrès majeur. Il fournit aux gouvernements des éléments d'orientation pour l'élaboration de stratégies visant à améliorer les conditions de vie des membres des communautés de Roms et de Sintis dans l'espace de l'OSCE et fixe des objectifs précis en la matière.

Depuis lors, les bonnes intentions n'ont pas manqué pour ce qui est de la mise en œuvre de ces recommandations détaillées. Mais, à l'évidence, cela ne suffit pas. Ce qui importe maintenant, c'est de continuer à renforcer la volonté politique d'appliquer le plan pour de bon.

À votre avis, pourquoi y a-t-il eu si peu de progrès en ce qui concerne l'intégration des Roms et des Sintis dans la société ?

Les raisons sont nombreuses et la réponse dépend du contexte spécifique. Dans certains pays, les questions concernant les Roms n'ont commencé à figurer à l'ordre du jour politique que relativement tard – dans bien des cas, malheureusement, uniquement lorsque des tensions menaçaient de dégénérer en violences ou lorsqu'une situation avait atteint le point de non retour.

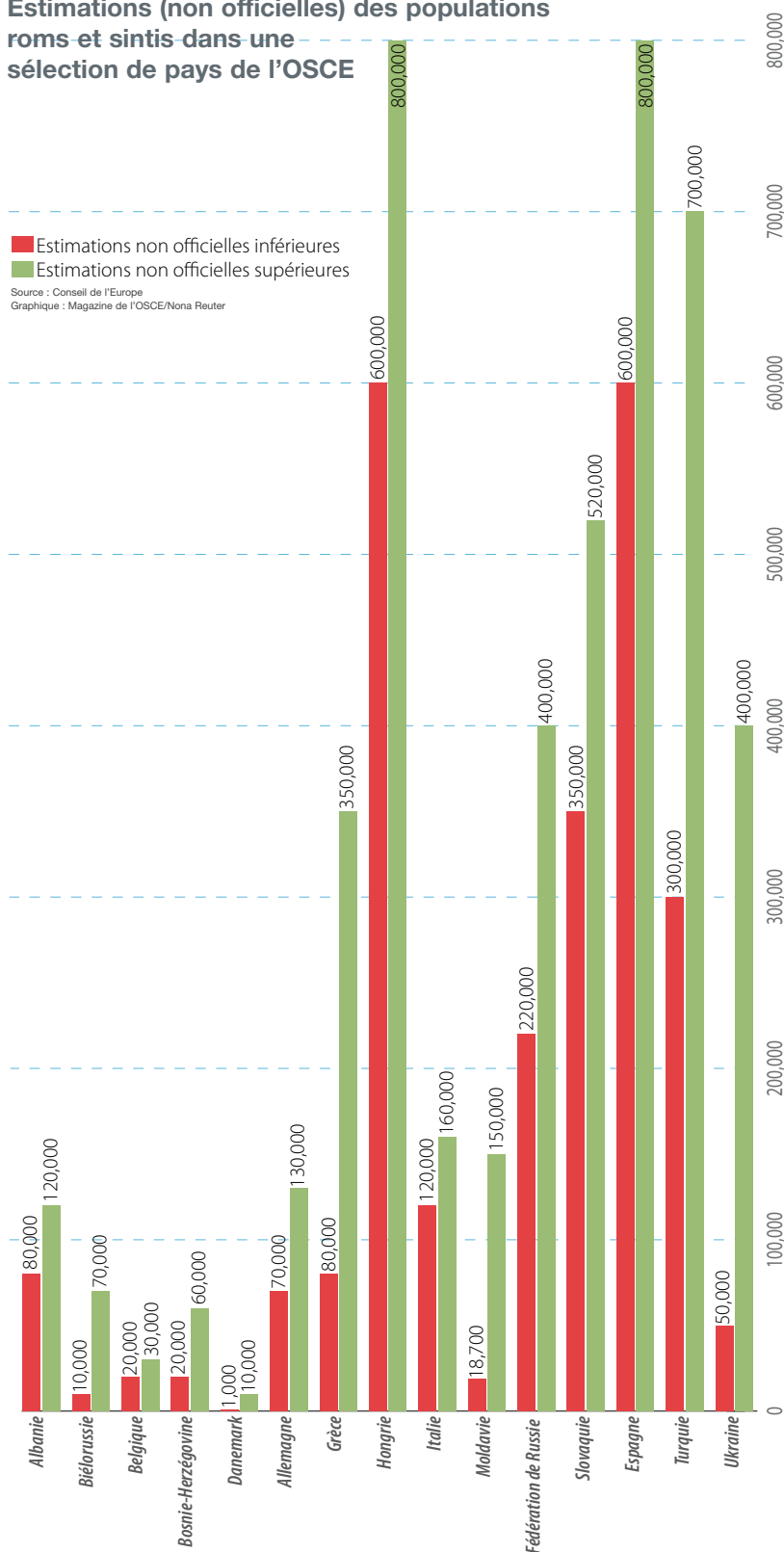
Dans d'autres pays, le nombre même de Roms et l'ampleur des problèmes ont empêché l'adoption de solutions rapides et faciles. Une intégration effective exige un investissement financier considérable et nous savons à quel point il est difficile dans certains pays de rallier un soutien politique afin d'obtenir des fonds publics en faveur d'une minorité qui est fréquemment victime de discriminations et de préjugés.

Un des domaines dans lequel nous constatons des progrès visibles et des changements positifs est, comme on l'a vu, celui de l'élaboration et de l'adoption de stratégies nationales. Cela dit, le succès a été moindre en ce qui concerne la traduction de ces stratégies en actions concrètes.

L'Espagne, la Finlande, la Hongrie, le Monténégro, la Pologne et la Slovénie figurent parmi les pays qui ont accompli des progrès tangibles ; ils ont adopté des mécanismes clairs pour le financement et la mise en œuvre des programmes. En Hongrie et en Roumanie, des groupes d'élite de Roms instruits ont fait leur apparition. Ils jouent un rôle dynamique dans les parlements, dans l'administration publique et dans l'élaboration des politiques concernant les Roms.

Que leur nombre total soit plus proche des 8 millions ou des 12 millions, les Roms et les Sintis ainsi que d'autres groupes, tels que les gens du voyage et les Gitans, constituent la plus importante population minoritaire dans l'espace de l'OSCE. Formant une palette riche et diversifiée de communautés ethniques, linguistiques et culturelles, ils seraient venus du sous-continent indien entre le IXe et le XIVe siècle. En raison de la persécution dont ils sont depuis longtemps les victimes et de la discrimination flagrante ou haine pure et simple dont ils ont personnellement fait l'expérience, de nombreux Roms hésitent à révéler leur identité ethnique. C'est ce qui explique les disparités considérables entre estimations non officielles de la population rom dans un échantillon de pays de l'OSCE. C'est en Roumanie, qui n'est pas reprise sur le graphique ci-dessous, que la communauté rom et sinti, évaluée à entre 1,2 et 2,5 millions de personnes, est la plus importante.

Estimations (non officielles) des populations roms et sintis dans une sélection de pays de l'OSCE





Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, centre régional de Tuzla, 2007. Interview d'un brillant étudiant rom sur FTV (télévision fédérale de Bosnie-Herzégovine) à l'occasion de la Journée internationale des Roms (8 avril).

La Hongrie a mis à disposition des fonds importants pour les programmes concernant les Roms. De façon similaire, la Pologne affecte environ 3 millions d'euros à des activités concrètes chaque année pendant une période de 10 ans. Le Monténégro consacre 0,2 % de son budget annuel à sa stratégie en faveur des Roms ; cette année, cela représente un montant de 400 000 euros. Ce sont là des développements encourageants sur la base desquels nous pouvons progresser.

Les problèmes que suscitent les migrations des Roms de l'Europe du Sud-Est vers l'Europe de l'Ouest ont été au centre d'une controverse dans certaines capitales occidentales. Quelle devrait être la réaction des gouvernements ?

Les Roms ne sont pas les seuls à émigrer vers l'ouest. Depuis l'ouverture des frontières après la fin de la guerre froide et au fur et à mesure de l'élargissement de l'Union européenne, des millions de personnes originaires d'Europe centrale, de l'Est et du Sud-Est ont pris le chemin de l'ouest pour trouver

de meilleurs débouchés et améliorer leurs conditions de vie. Bien que les Roms ne représentent qu'une petite partie de ce phénomène, ils sont plus visibles et ont tendance à émigrer non pas individuellement, mais accompagnés de leur famille.

Il va sans dire que tout mouvement migratoire a besoin d'être géré, mais cela doit se faire dans le respect de l'état de droit et des normes internationales. Publier des déclarations alarmistes et adopter des mesures telles que l'état d'urgence ne contribue guère à la recherche de solutions constructives.

Parlant de solutions, les médias font-ils ce qu'il faut afin d'éviter de faire partie du problème ?

On reproche souvent aux médias de véhiculer les clichés et de susciter des tensions entre les Roms et la population majoritaire. Il ne fait aucun doute qu'il existe des exemples négatifs, mais je pense qu'il ne faut pas généraliser. Nous devons également nous poser la question suivante : qui a fourni des munitions aux médias ? Bien souvent, nous constatons que ce sont les responsables politiques

Andrzej Mirga a pris ses fonctions de Conseiller principal pour les questions concernant les Roms et les Sintis en 2007, succédant à Nicolae Gheorghe qui a occupé ce poste de 1999 à 2006. Il dirige le Point de contact de l'OSCE pour les questions concernant les Roms et les Sintis au sein du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) de l'OSCE sis à Varsovie.

M. Mirga, âgé de 54 ans, est né en Pologne de parents roms polonais dans la petite implantation rom de Czarna Góra. Il était le premier étudiant rom à l'Université Jagellonne de Cracovie, où il s'est spécialisé en ethnographie. Après y avoir enseigné de 1981

à 1992, il décida de consacrer son temps et son énergie à des activités menées pour le compte de la communauté rom polonaise et de poursuivre des études dans le domaine de la culture et de la société roms.

Il a depuis occupé divers postes à responsabilités au sein de plusieurs organisations et organes consultatifs roms internationaux. En tant que Président de l'Association des Roms de Pologne, il a fait fonction de médiateur entre la communauté rom et le Gouvernement après des violences commises contre des Roms dans la ville de Mława en 1991. Au cours de ses 14 années passées à travailler pour le Project on Ethnic Relations, une ONG

internationale sise à Princeton (New Jersey), il a témoigné à plusieurs reprises devant le Congrès des États-Unis de la situation des Roms en Europe centrale et en Europe du Sud-Est.

M. Mirga est l'auteur de nombreux ouvrages et a donné maintes conférences sur des questions concernant les Roms. Il a enseigné à Rutgers dans le nouveau Brunswick (New Jersey), pendant trois années universitaires entre 1999 et 2001. Il est l'auteur, avec Nicolae Gheorghe, du document intitulé « The Roma in the Twenty-First Century. A Policy Paper », pour le Project on Ethnic Relations, Princeton, 1997.

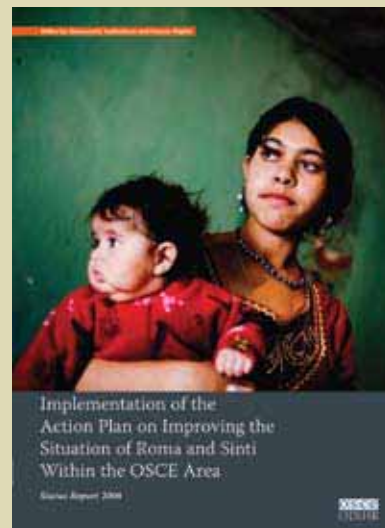
Plan d'action sur les Roms : le Point de contact et l'OSCE en tant que catalyseurs et agents actifs

Outre les conseils qu'il fournit aux gouvernements, sa fonction de centre d'échange de meilleures pratiques et de connaissances spécialisées et le soutien qu'il apporte aux initiatives de la société civile, le Point de contact du BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis exécute également des programmes et des projets spécifiques, souvent en coopération avec les opérations de terrain et les autres institutions de l'OSCE telles que le Haut Commissaire pour les minorités nationales.

En 2007, ses activités ont porté sur les domaines suivants : lutte contre le racisme et la discrimination, implication accrue des Roms et des Sintis dans le processus électoral, promotion du respect de leur droits fondamentaux dans les situations de crise et d'après-crise et coopération avec les autres organisations pour lutter contre la traite des êtres humains qui touche les populations rom et sinti.

Une bonne partie du travail du Point de contact consiste à aider les gouvernements et les ONG à mettre en œuvre le Plan d'action visant à améliorer la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE. Cinq ans après l'adoption du Plan lors de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE tenue à Maastricht en 2003, le BIDDH a publié son rapport de situation détaillé (voir la couverture, à droite) qui examine dans quelle mesure les États participants ont appliqué le Plan. Le rapport traite également des rôles de catalyseurs et d'agents actifs pour la réalisation des recommandations du Plan joués par le Point de contact et les autres institutions et opérations de terrain de l'OSCE.

www.osce.org/odih



CONCEPTION : BIDDH/ODIH PHOTO : OSCE/HASANI SCIPA

qui exploitent la présence des Roms d'une façon populiste à des fins politiques.

La communauté rom a toujours été entourée de mythes. Quels sont ceux auxquels il conviendrait en particulier de faire un sort ?

Un des plus répandus est que les Roms ont une propension à commettre des délits. J'ai déjà entendu les exagérations les plus incroyables en ce qui concerne le taux de criminalité parmi les Roms. Je ne dis pas que les Roms n'enfreignent jamais la loi, mais que nous devrions être prudents au sujet des affirmations sans nuance qui contribuent à la criminalisation des Roms en général. Les délits sont commis par des individus et non par des communautés.

Un autre mythe populaire veut que les Roms n'accordent guère d'importance à l'éducation. Cet argument rend les Roms eux mêmes responsables de leur sort et ignore à quel point il est difficile pour les familles roms de sortir du cercle vicieux de l'isolement, de la pauvreté extrême et de l'analphabétisme.

J'ajouterais que nous n'entendons pas suffisamment parler des exemples positifs de Roms, qui ont réussi dans les affaires, dans le monde universitaire, dans le monde artistique et en tant que cadres. Ils existent également.

Alors que faut-il de plus pour finalement accomplir des progrès ? Après tout, l'OSCE a son Plan d'action, plusieurs organisations ont également épousé la cause des Roms et des Sintis, davantage de crédits sont disponibles auprès de l'UE et d'autres, des lois et des politiques sont en place dans toute la région et il existe une communauté d'ONG particulièrement active.

Si nous voulons aboutir à de véritables percées, les différents acteurs internationaux devraient se concerter plus étroitement, en particulier pour la définition des domaines qui requièrent une attention prioritaire. Nous avons déjà bon nombre de plans et de programmes détaillés, mais les mesures prises sont souvent isolées et fragmentaires, d'une ampleur limitée et insuffisamment financées. De ce fait, elles n'ont pas d'effets durables.

Une des priorités stratégiques est celle de l'enseignement, en particulier l'enseignement préscolaire, qui contribue pour beaucoup aux résultats qu'un enfant obtient à l'école. Nous devons faire en sorte que la prochaine génération des Roms dispose des compétences nécessaires et soit préparée pour progresser à travers le système éducatif. L'éducation ouvre de nombreuses portes : elle donne accès à du travail, permet de sortir de l'exclusion et offre les moyens d'atténuer la discrimination.

Bien entendu, cela exigera des investissements importants, comme je l'ai dit, mais la montée d'une nouvelle génération de Roms économiquement indépendants et socialement engagés sera bénéfique pour tous. Avec ses instruments uniques en leur genre – ses institutions spécialisées et ses opérations de terrain – l'OSCE est particulièrement bien placée pour apporter une contribution importante.

Cette vision de l'intégration n'est-elle pas en contradiction avec le souhait de préserver la culture et les traditions roms ?

Pas du tout. Il s'agit d'un mythe de plus, un mythe qui est perpétué par certains Roms. Intégration ne signifie pas perte d'identité. Les identités évoluent avec le temps ; elles peuvent être redéfinies et remodelées. Alors que le monde qui nous entoure change, nous ne pouvons avancer dans notre existence en prétendant que cela ne nous touche pas. Certaines professions et traditions ainsi que certains modes de vie pourraient tout simplement ne pas survivre dans un monde qui évolue rapidement. C'est là un processus normal. L'avenir de la culture rom n'est pas dans l'isolement. Il nous faut forger une identité rom nouvelle et moderne, une identité qui montre que nous nous efforçons de donner le meilleur de nous même et avons les mêmes droits et les mêmes possibilités que le reste de la population.

Hôtel de ville de Rome, 25 juin 2008. La situation en matière de droits de l'homme des Roms et des Sintis en Italie est au centre des discussions entre le maire de Rome Giovanni Alemanno (à droite), et Andrzej Mirga, qui dirige le Point de contact du BIDDH pour les questions concernant les Roms et les Sintis. Des représentants du bureau du Haut Commissaire pour les minorités nationales ont également participé à la visite sur le terrain en Italie.



ODIH/ODIH DOGHI



Des enfants roms préscolaires émergent de l'ombre du pont de Gazela

PAR MARIA DOTSENKO

Bajram, les yeux écarquillés, dit qu'il veut être pilote quand il sera grand pour pouvoir promener ses amis en avion autour du monde. Mais ce gamin de six ans connaît ses priorités : « je dois d'abord apprendre à additionner et à soustraire ».

Sladjana, qui a onze ans, est l'élève la plus âgée de sa classe, mais cela ne la gêne pas. « Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre », dit-elle. « Tous les jours pendant cinq heures j'apprends tellement de choses nouvelles et je me fais aussi des amis ».

Sladjana dit que sa mère et son père ne sont jamais allés à l'école et ne pouvaient pas comprendre pourquoi elle devrait y aller. Est-ce qu'il ne serait pas plus logique que leur fille complète les maigres revenus de la famille ?

« Mais maintenant », ajoute Sladjana, « je peux leur lire des articles de journaux et ils en sont très fiers. Cela m'a encouragée à passer au niveau suivant — l'école primaire ! »

Bajram et Sladjana vivent tous deux sous le pont de Gazela au cœur de Belgrade, avec environ un millier d'autres Roms, notamment des réfugiés du Kosovo et des gens qui sont revenus d'Europe occidentale. Malgré leur grande différence d'âge, ces deux jeunes ont été inscrits ensemble dans des classes préscolaires en avril dernier dans le cadre

d'un projet pilote de l'OSCE soutenu par la ville de Belgrade, l'Espagne et l'Agence européenne pour la reconstruction.

Afin de faire sortir de leur coquille les élèves timides et ceux qui ne s'expriment pas aisément en serbe, un locuteur de romani est présent dans chaque classe, prêt à aider les enseignants non roms chaque fois que les enfants ont besoin que quelqu'un leur explique l'alphabet serbe et les chiffres de base dans leur langue maternelle. Un soutien a également été apporté sous la forme d'un transport scolaire, de vêtements et de chaussures, ainsi que de produits d'hygiène.

Quatre mois plus tard, en juillet, Bajram et Sladjana ont achevé leur première scolarisation formelle, en même temps que 79 autres enfants roms âgés de six à 12 ans. « Ces enfants possèdent maintenant les aptitudes de base et les compétences sociales nécessaires pour entrer à l'école primaire », dit Jovanka Stojić, directrice d'une des trois écoles qui a accueilli ces classes.

La Mission de l'OSCE et la ville de Belgrade veillent ensemble à ce que les parents puissent inscrire leurs enfants dans l'école locale de leur choix. Dans l'intervalle, l'Ambassade de Norvège a annoncé un soutien financier pour deux aides-enseignants roms, des manuels scolaires et d'autres fournitures scolaires.

Des enfants roms d'âges divers venant de l'implantation de Gazela sont regroupés dans des classes préscolaires de l'école Branko Pešić de la municipalité de Zemun dans le district de Belgrade.
Photo : OSCE/Milan Obradović

DES JOURS MEILLEURS

Ces premiers diplômés préscolaires ne s'en rendent peut-être pas compte, mais ils annoncent des jours meilleurs pour nombre des 280 enfants de l'implantation de Gazela. Quelque 133 familles — sur un total d'environ 237 — devraient déménager à la périphérie de Belgrade pour s'installer dans des maisons individuelles préfabriquées financées par la ville.

La Mission de l'OSCE en Serbie a joué un rôle consultatif important dans le vaste plan de relogement, en collaborant étroitement avec les autorités municipales et les dirigeants roms afin de veiller à ce que les résidents soient intégrés dans le tissu socio-économique de leur nouvel environnement. Cette tâche a résulté des activités que la Mission mène depuis longtemps en faveur des Roms du pays et qui ont comporté un programme de 2 millions d'euros financé par l'Agence européenne pour la reconstruction.

Comme le savent ceux qui connaissent bien Belgrade, la communauté de Gazela réclame depuis longtemps un moyen de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la marginalisation. C'est la plus grande et la plus visible des 150 implantations roms informelles de la ville. Les familles vivent côte à côte dans 250 logis délabrés dans des conditions sous-humaines sur une superficie d'à peine un demi-kilomètre carré.

À proximité, des voies de chemins de fer relient les axes internationaux à la gare principale. Au-dessus, des dizaines de milliers de véhicules traversent le *Most Gazela*, qui sert de principale voie d'accès au centre et fait partie d'une grande artère de transit régional. Le pont lui-même a besoin d'être rénové d'urgence, mais la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ne débloquent ses fonds pour le lancement des travaux de réfection de grande ampleur que lorsque les résidents qui vivent en dessous auront été relogés.

« Nous profitons au maximum de nos liens étroits avec la communauté rom et des partenariats intérieurs que nous avons instaurés au fil des années », dit Matthew Newton, membre du personnel de l'OSCE, qui gère le programme d'assistance aux Roms. « Avant cela, des implantations entières étaient déplacées sans que l'on se préoccupe beaucoup des droits d'accès des résidents aux possibilités et aux services offerts en matière de santé, d'éducation et d'emploi. Cette fois, si tout se passe bien, les autres implantations roms de Serbie pourront considérer le plan de Gazela comme un modèle ».

BON CIBLAGE

Vu les statistiques déprimantes — 60 % des Roms de Serbie n'ont pas achevé leur scolarité primaire et plus de 35 % sont illettrés — le Programme d'assistance de l'OSCE est bien ciblé, car il est consacré en grande partie à l'éducation. La stratégie suivie vise à accroître le nombre d'enfants roms dans les écoles primaires en employant des aides-enseignants



La maîtresse Ivana Radojević avec ses enfants de la communauté rom vivant sous le pont de Gazela.

roms, pratique adaptée de celle qui a été appliquée en Hongrie et introduite en Serbie par le Ministère de l'éducation en 2006 avec le soutien de la Mission de l'OSCE.

Jusqu'ici, le programme a permis d'engager et de former 54 locuteurs de romani, dont la plupart ont une certaine expérience du travail dans une ONG, l'OSCE et le Ministère de l'éducation se partageant initialement le coût des salaires. Le but poursuivi est d'élargir le vivier d'aides qualifiés, de continuer à les former et de transformer leurs postes en emplois stables et bien définis.

« On voit aisément que cette démarche donne de bons résultats », dit Ivana Radojević, maîtresse de Bajram âgé de six ans. « Les aides-enseignants partagent la même langue, la même culture et les mêmes origines que les parents des élèves. Par exemple, quand les parents de Bajram ne voyaient guère l'utilité qu'il aille dans une classe préscolaire, elle a demandé à l'aide-enseignant rom de leur parler. Bajram est devenu un des élèves les plus actifs. De fait, son enthousiasme a été si communicatif que son grand frère a rejoint la classe ultérieurement ».

Hors de la classe, les aides-enseignants restent en contact étroit avec les familles roms grâce à des visites régulières dans les implantations et à des réunions informelles tenues à l'école en vue de rechercher des solutions à certains des problèmes auxquels sont confrontés les parents. On espère que ces échanges déboucheront sur des ateliers où les femmes roms pourront apprendre à lire et à écrire et obtenir des informations sur leurs besoins particuliers en tant qu'épouses et mères.

« Les aides-enseignants roms peuvent montrer eux-mêmes aux parents que l'éducation recèle la clé d'une vie meilleure », dit Mme Radojević.

Matthew Newton, qui a passé 12 ans dans la région à travailler sur les questions de retour et d'intégration, est encouragé par le début prometteur du système préscolaire dans le bidonville de Gazela. « Il montre que les communautés roms souhaitent s'intégrer et que si l'on veut que les programmes soient un succès, ils doivent être sensibles à la diversité culturelle et tenir compte du fait que la méfiance mutuelle est profonde. Et, bien entendu, un solide soutien politique et financier est absolument indispensable ».

María Dotsenko est responsable de la presse et de l'information à la Mission de l'OSCE en Serbie.



Des médiatrices qualifiées font accéder les Roms de Serbie à un monde plus sain

PAR MARÍA DOTSENKO

Sladjana Stanković vivait en Belgique depuis trois ans quand elle a décidé de rentrer dans sa Serbie natale en espérant faire bouger les choses dans la communauté rom. Lorsqu'elle a entendu que le Ministère de la santé cherchait des femmes roms qui puissent jouer le rôle de « médiatrices de santé » dans leurs propres municipalités, elle a su que c'était sa chance.

Une fois en poste au centre de soins de Palilula, la plus grande municipalité de Belgrade, elle n'était pas tout à fait sûre de l'ampleur de la contribution qu'elle pouvait apporter jusqu'à ce qu'elle fasse la connaissance d'un couple rom avec dix enfants.

« Personne dans la famille n'avait de papiers d'identité », raconte-t-elle. « La femme ne connaissait plus les dates de naissance de ses enfants. Aucun d'eux n'avait été vacciné contre les maladies infantiles. Une infirmière du centre de soins m'a dit que la femme refusait même qu'elle voit ses enfants ».

Lors d'une de ses visites régulières dans l'implantation, Mme Stanković a passé plusieurs heures avec la famille pour lui parler de l'importance de soins de santé appropriés. Ils ont été surpris d'entendre qu'ils pouvaient demander à bénéficier de toute une série de services sociaux s'ils possédaient les documents appropriés.

« Je suis fière et heureuse que tous les enfants aient maintenant été vaccinés et que leur mère ait

commencé à utiliser des contraceptifs », dit-elle. « Récemment, leurs voisins m'ont demandé si je pouvais aussi les aider de la même manière ».

Comme leur nom l'indique, les médiatrices de santé, qui parlent romani, font le trait d'union entre le personnel de santé publique et les communautés roms. Elles rendent visite aux familles, les aident à obtenir des cartes nationales de santé et parlent aux femmes de leurs droits et des programmes de vaccination, des règles essentielles d'hygiène et des questions de santé de la reproduction. Une relation de confiance s'instaure aisément, car la médiatrice vient de la même municipalité.

Au cours de ce processus, tout un monde nouveau s'ouvre aux familles, dit Mme Stanković. « Comme vous le savez, la vie est dure pour les Roms. Parfois, tous les membres du foyer sont illettrés. La maladie est omniprésente, car les implantations illégales sont souvent dépourvues d'eau courante ou d'installations d'évacuation des eaux usées. Les gens se sentent abandonnés ; ils ne croient pas que l'État peut les aider. Les femmes et les enfants sont les plus vulnérables. Ils constituent des proies aisées pour les trafiquants et les criminels ».

Sladjana Stanković fait partie des 15 premières femmes à avoir été engagées et formées comme médiatrices de santé en 2007 dans le cadre du Programme d'assistance aux Roms de la Mission de l'OSCE en Serbie.

« C'est une entreprise menée véritablement en collaboration avec le Ministère de la santé, le Conseil

Municipalité de Palilula, Belgrade. Sladjana Stanković (à gauche), une Rom, rend régulièrement visite à des familles roms dans le cadre de ses fonctions de médiatrice de santé et sert aussi de modèle. Photo : OSCE/Milan Obradović

national rom et le Secrétariat pour la Stratégie nationale rom », dit Lazar Divjak, assistant de projet à la Mission de l'OSCE. « Le Ministère de la santé s'occupe du recrutement. Il assure une large diffusion aux avis de vacance, à la radio rom par exemple, et paie les salaires. Les représentants de la communauté rom participent à tous les aspects de la planification et de l'exécution ».

L'OSCE est chargée de dispenser cette formation, qui est financée par l'Agence européenne pour la reconstruction. La formation porte principalement sur les soins de santé primaires, les droits de l'homme, l'aide juridique et sociale ainsi que la communication et le travail d'information. Après un cours initial qui peut durer jusqu'à quatre jours, la formation continue des médiatrices de santé est assurée dans le cadre de cours bimensuels.

« C'est la première activité de ce genre en Serbie et les résultats sont déjà clairement visibles au bout d'un an seulement », dit Dubravka Šaranović Račić, conseillère au Ministère de la santé. « Dans les 15 premières municipalités possédant une médiatrice de santé, y compris dans le sud de la Serbie, le nombre des enfants roms vaccinés a augmenté et les femmes ont commencé à mieux s'occuper de leurs besoins particuliers en matière de santé ».

Mme Račić faisait partie d'un petit groupe qui s'est rendu à Bucarest en décembre dernier pour voir ce que la Roumanie faisait effectivement dans ce domaine. « C'est une formule qui fonctionne très bien là-bas depuis un certain temps maintenant », dit elle. « Avec

l'aide de la Mission de l'OSCE et du Gouvernement roumain, nous avons pu établir de bons contacts avec les autorités sanitaires, qui nous ont beaucoup appris ».

Une erreur fondamentale que les Roumains ont commise initialement et que leurs homologues de Serbie ne sont pas prêts de répéter a consisté à faire appel à des médiateurs de santé masculins. « Dans la culture rom, il est inconvenant de parler de questions de santé de la reproduction avec des hommes », explique Mme Račić.

« Nous nous efforçons d'apprendre des autres, car nous savons qu'en plus de notre propre engagement politique en faveur de cette initiative, la clé de sa pérennité réside dans le soutien de la communauté rom », poursuit-elle. « Nous espérons avoir 15 médiatrices de plus en 2009 et 15 autres encore en 2010. Nous prévoyons d'étendre le programme jusqu'à ce que la communauté rom soit pleinement intégrée dans le système de santé ».

Lorsque ce sera le cas, les médiatrices de santé roms seront prêtes à passer aides-infirmières dans les centres de soins municipaux, remédiant ainsi au manque criant de personnel rom dans le système serbe de santé publique.

Après tout, le rôle des médiatrices de santé n'est pas de créer des « ghettos » de services permanents, comme le craignent certains critiques, mais simplement de briser les barrières empêchant des milliers de Roms d'exercer leur droit de l'homme fondamental à une protection médicale et sociale.



Les médiatrices de santé Roms prennent contact avec les mères et leur indiquent comment obtenir une aide pour répondre à leurs besoins particuliers.

Apprendre à connaître la communauté rom de Serbie

La promotion des droits et l'amélioration du bien-être des Roms de Serbie qui, d'après les estimations du Conseil de l'Europe, sont au nombre de 450 000, soit environ 6 % de la population, a toujours constitué un aspect essentiel des activités de la Mission de l'OSCE en Serbie.

Mais les liens de collaboration étroits entre la communauté rom et la Mission de l'OSCE ne se sont pas noués du jour au lendemain. « La confiance mutuelle entre nous s'est développée au fil des années. C'est la raison pour laquelle nous avons pu continuer à consolider nos acquis communs, en nous appuyant sur l'engagement du Gouvernement », déclare le chef de la Mission, Hans Ola Urstad.

La création du Secrétariat pour la Stratégie nationale rom en 2004 a figuré parmi les initiatives soutenues par la Mission qui se sont révélées importantes pour le renforcement des institutions. Elle a aussi ouvert la voie au Programme d'assistance aux Roms de l'OSCE, qui a bénéficié d'un montant de 2 millions d'euros de la part de l'Agence européenne pour la reconstruction.

La Mission a en outre aidé à façonner les plans d'action nationaux de la Serbie pour les Roms, qui sont axés sur les quatre domaines prioritaires de la Décennie pour l'inclusion des Roms, à savoir l'éducation, l'emploi, la santé et le logement.

La Décennie pour les Roms 2005-2015 représente un « engagement politique sans précédent » des gouvernements d'Europe centrale et d'Europe du Sud-Est en faveur de l'amélioration du statut socio-économique des Roms. Les initiateurs de la Décennie sont notamment le point de contact pour les questions concernant les Roms et les Sintis créé au sein du Bureau des institutions

démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, la Banque mondiale et l'Open Society Institute.

L'Ambassadeur Urstad note que la Serbie a succédé à la Hongrie en juillet dernier à la présidence annuelle de la Décennie. « Nous espérons que la Serbie et nos partenaires roms saisiront l'occasion de mettre en relief les résultats de nos efforts communs, et notamment d'adapter les bonnes pratiques suivies par d'autres », dit-il. « Les deux activités auxquelles nous avons choisi de donner la vedette dans ce numéro du Magazine de l'OSCE montrent comment nous avons appliqué les expériences de la Hongrie et de la Roumanie à la situation de la Serbie ».

www.osce.org/serbia



Mladenovac, Belgrade, le 16 octobre 2007. L'Ambassadeur Hans Ola Urstad distribue des sacs d'écoliers et des fournitures à des enfants roms dans le cadre des efforts déployés par l'OSCE pour améliorer leur accès à l'éducation.



PRIX MAX VON DER STOEL

Lutte pour la justice

Un dynamique groupe de défense des droits sert de « bouée de sauvetage juridique » pour les Roms

PAR DZAVIT BERISA

La nouvelle que le Centre européen des droits des Roms (CEDR) s'était vu attribuer le prix Max von der Stoel 2007 pour ses « réalisations exceptionnelles et remarquables » nous a pris, mes 22 collègues et moi, complètement par surprise. Nous étions enchantés et enthousiasmés, mais surtout fiers de ce que ce prix représentait : 12 ans seulement après sa création, en 1996, le CEDR avait gagné sa place parmi les principales organisations de défense des droits de l'homme « s'attachant à améliorer la situation des minorités nationales dans les États participants de l'OSCE ».

Lors de la cérémonie de remise du prix, le 16 octobre 2007 au Spaansche Hof, un imposant palais de La Haye, Knut Vollebaek, qui a récemment été nommé Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, a rendu hommage au CEDR pour son « engagement à long terme à lutter contre la discrimination à l'égard des Roms et ses efforts louables pour attirer l'attention sur ce problème pressant auquel est confronté l'Europe dans son ensemble ».

Nous avons été heureux d'apprendre que notre combinaison d'activisme au niveau local, de travaux de recherche de grande ampleur et d'activités de sensibilisation aux niveaux national et international avait impressionné le jury international. Je pense que ce sont en fait ces ingrédients qui nous ont aidé à convaincre les responsables politiques et les ONG que les Roms ne devraient pas être considérés uniquement comme un problème social, mais comme des individus et des groupes qui sont

systématiquement victimes de discrimination. Ce changement d'attitude se fait à son tour ressentir dans des politiques et des stratégies qui ont peu à peu délaissé les mesures à caractère social en faveur de mesures basées sur les droits visant à contrer la discrimination et à promouvoir un traitement égal.

Nous avons décidé d'utiliser une partie du prix d'un montant de 50 000 euros pour aider à financer le recrutement d'une personne locale possédant les compétences requises pour observer la situation des Roms en République tchèque et en Slovaquie, où nous renforçons nos efforts de lutte contre l'éducation ségréguée. Ce faisant, nous cherchons à tirer parti d'une importante victoire remportée par le CEDR à la Cour européenne des droits de l'homme en novembre 2007. Je fais référence à une affaire dont nous nous sommes occupés en 1998 pour le compte de 18 enfants roms de la ville tchèque d'Ostrava, qui avaient été placés sans justification dans des écoles pour personnes handicapées.

POSSIBILITÉS IMMENSES

Ma propre histoire sert de témoignage vivant de l'impact de l'action de sensibilisation et au niveau local menée par le CEDR et des immenses possibilités qui s'offrent encore à nous.

En juin 1999, peu après le bombardement de la Yougoslavie par l'OTAN, mon épouse Bojlie et moi-même avons été forcés d'abandonner notre maison au Kosovo. Un jour de septembre, après avoir été déplacés presque trois mois durant à l'intérieur même du Kosovo, nous avons — avec quelques 500 autres Roms — pris un risque et marché pendant plusieurs heures pour atteindre Blace, le principal point de passage frontalier vers l'ex-République

La Haye, 16 octobre 2007, cérémonie de remise du prix Max van der Stoel 2007. De gauche à droite : le Haut Commissaire pour les minorités nationales Knut Vollebaek ; l'auteur, Dzavit Berisa ; le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas Maxime Verhagen, qui a remis le prix ; Vera Egenberger, ancienne Directrice exécutive du CEDR ; le diplomate néerlandais Max van der Stoel, premier Haut Commissaire (1993–2001), en l'honneur duquel le prix a été créé par le Ministère néerlandais des affaires étrangères en 2001 ; et son successeur, le diplomate suédois Rolf Ekéus (2001–2007). Photo : HCMN

yougoslave de Macédoine. De là, on nous a emmené au camp de réfugiés Stenkovec II, où le statut de réfugié humanitaire nous fut accordé.

En 2001, nous nous sommes portés volontaires pour être rapatriés au Kosovo, où m'attendait un poste d'interprète auprès de la KFOR, la force de maintien de la paix de l'OTAN. Cela dit, en juin 2002, nous avons été obligés de nous réfugier pour la seconde fois à Skopje.

Notre demande d'asile à Skopje avait été rejetée à plusieurs reprises par les tribunaux jusqu'à ce qu'on nous notifie en définitive, le 29 mai 2003, que nous devions quitter le pays dans les 30 jours, faute de quoi nous serions expulsés de force. Les autorités retrouvèrent notre trace le 15 septembre 2003, date à laquelle mon épouse et moi-même avons été accostés sur la voie publique et emmenés au poste de police de la ville de Bitola dans le sud. Après dix heures de détention, on nous expliqua que la police allait nous reconduire à la frontière serbe. De là, nous avons poursuivi notre route jusqu'au Kosovo, mais avons été la cible de nouvelles violences.

Au milieu de toute cette agitation, des amis me conseillèrent de jeter un coup d'œil sur le site Web du CEDR. Cela allait être ma bouée de sauvetage. Avec l'aide de son personnel, nous décidâmes de demander asile en Hongrie. Le 1er octobre 2003, nous sommes arrivés à Budapest où nous avons vécu dans le camp de réfugiés de Debrecen. En décembre, à nouveau avec l'aide du CEDR, nous avons obtenu l'asile.

Un an plus tard, notre fille de 11 ans, Fidzirije, qui était restée avec des parents à Skopje lors de notre expulsion, vint nous rejoindre. Peu après, j'ai commencé à travailler pour le CEDR. Alors que j'écrivais ces mots, nous venons juste d'acheter une maison à Ráckeve, une petite localité le long du Danube située au sud de Budapest.

Aujourd'hui, lorsque je pense à la façon dont ma vie a changé depuis 1999, je n'en reviens toujours pas de travailler pour l'organisation même qui a transformé ma vie. Je suis conscient que ma famille est l'une des plus chanceuses. La pensée qu'il en est des milliers d'autres qui subissent des discriminations chaque jour me fait réaliser que le CEDR continuera d'exister pendant de nombreuses années à venir.

Dzavit Berisa, 31 ans, est le responsable des publications du Centre européen des droits des Roms, une organisation internationale à but non lucratif basée à Budapest. Il est né à Obilić, une municipalité voisine de Pristina (Kosovo) de parents appartenant à la minorité égyptienne. Mineur de formation, son projet d'étudier le droit a été réduit à néant lorsque le conflit a éclaté au Kosovo.

www.errc.org



Vienne, le 10 juillet. Des militants protestent contre le profilage ethnique dans le cadre des plans du Gouvernement italien de prendre les empreintes digitales des Roms et des Sintis vivant dans des camps en Italie. L'occasion de faire connaître leurs vues s'est présentée au cours d'une réunion organisée par le BIDDH pour débattre du rôle des autorités locales dans l'intégration des Roms dans le tissu social.

Vollebaek : la discrimination à l'égard des Roms est un « problème majeur en Europe »

« La discrimination persistante à l'égard des Roms demeure un problème majeur en Europe, » indique le Haut Commissaire pour les minorités nationales Knut Vollebaek. « Les Roms ont dans une large mesure été exclus de la nouvelle sécurité et prospérité en Europe. »

Il explique pourquoi les incidences sécuritaires des développements récents dans l'espace de l'OSCE concernant l'émigration des Roms et des Sintis devraient constituer une source de préoccupation.

« Premièrement, ces communautés sont devenues encore plus vulnérables que par le passé aux menaces physiques, économiques et sociales. Deuxièmement, les relations entre les Roms et les autres groupes – qu'ils appartiennent à une minorité ou à la population majoritaire – sont mises à l'épreuve. Ces questions figurent au cœur des travaux du Haut Commissaire pour les minorités nationales, dont l'accent est mis sur l'alerte précoce et, chaque fois que possible, l'action précoce afin d'éviter un conflit. »

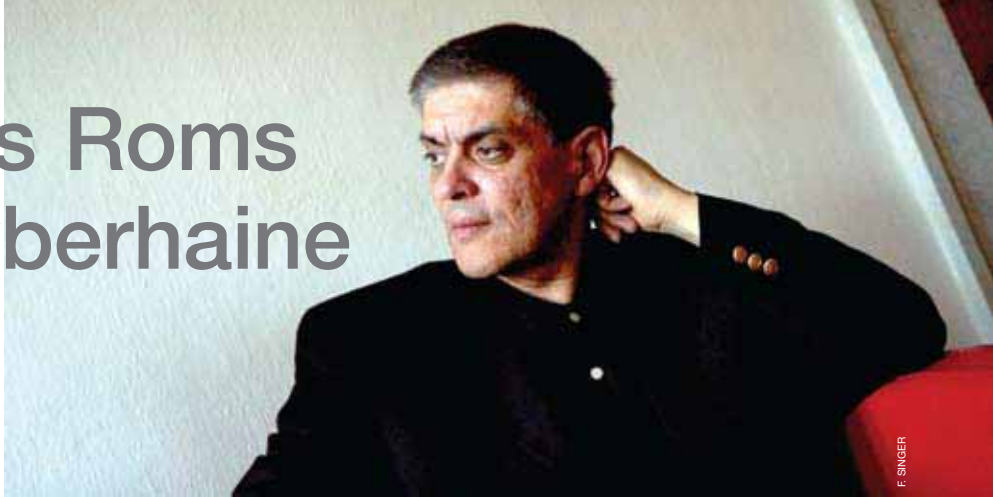
Le Haut Commissaire, M. Vollebaek, estime que si le pays d'origine est responsable du bien-être de ses ressortissants, le nouveau pays de résidence a également une série d'obligations à remplir.

« Dans leur pays d'origine, les Roms devraient être en mesure d'exploiter les possibilités qui leur sont offertes et d'accéder aux droits, exactement comme n'importe qui d'autre, » dit-il. « Et, dans le même ordre d'idées, en ce qui concerne la nouvelle émigration, les Roms devraient jouir de la liberté de circulation en tant que citoyens de l'UE et ne devraient pas être victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique. »

Les deux perspectives seront prises en compte dans une étude à paraître qui traitera de l'impact des nouvelles tendances dans l'émigration des Roms et des Sintis depuis l'élargissement de l'UE et examinera comment les gouvernements y réagissent au niveau de leur politique et en pratique.

Cette étude est une initiative conjointe du Haut Commissaire pour les minorités nationales, du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme et du Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe. Une version préliminaire en est attendue d'ici la fin de l'année.

Défendre les Roms contre la cyberhaine



PAR ROMANI ROSE

Le message qui sous-tend l'article « La lutte pour la liberté en ligne : faire face aux tentatives de censurer l'Internet » paru dans le numéro 2/2008 du *Magazine de l'OSCE* est correct sur le principe, car garantir la liberté des médias et la libre circulation de l'information contribue également à protéger les minorités à l'échelle mondiale des menaces dont elles font l'objet.

Toutefois, il est abusif de se référer au blocage des sites incitant à la haine contre les minorités en tant que « censure » sur le même plan que le filtrage de l'internet à des fins politiques tel qu'il est pratiqué dans certains pays. Permettez-moi d'expliquer pourquoi.

Après avoir été victimes de l'Holocauste durant l'ère nazie, les Roms et les Sintis ont été de plus en plus souvent ces dernières années la cible de campagnes racistes et de propagande sur des centaines de sites de haine et des forums néonazis sur l'Internet. Ces sites sont devenus de plus en plus incendiaires, au point que les internautes sont désormais directement incités à commettre des actes de violence. C'est la raison pour laquelle je crois fermement que lorsque des organismes d'État et des fournisseurs d'Internet décident de prendre des mesures à l'encontre de ces sites, ils ne devraient pas être considérés comme exerçant une censure mais comme remplissant un devoir social et de sécurité.

Les ventes en ligne de musique destinée à inciter à la haine et à la violence contre les Roms et les Sintis sont en hausse. La chanson intitulée « Zigeunerpack » (« Vermine de Gitan ») d'un groupe extrémiste de droite, par exemple, comporte les paroles suivantes :

Les Sintis et les Roms comme ils s'appellent...

Si vous leur crachez au visage, ils ont ce qu'ils méritent.

Cette chanson et d'autres comme elle sont interdites en Allemagne au motif qu'elles sont « susceptibles de corrompre les jeunes ». Le groupe a également été déclaré organisation criminelle par les tribunaux.

Il existe, dans pratiquement chaque État participant de l'OSCE, d'innombrables sites diffusant des informations pernicieuses dans diverses langues et faisant souvent une référence directe à des personnes et à des endroits bien précis. Le Commissaire hongrois aux affaires roms a récemment fait campagne avec succès en faveur du blocage d'un portail Internet hongrois qui accueillait un site de haine appelant à une violation grave des droits personnels des Roms et des juifs.

Plus près de l'OSCE, Anastasia Crickley, la Représentante personnelle du Président en exercice pour la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination a récemment condamné les appels à la haine et à la violence à l'égard des Roms et des Sintis et d'autres minorités comme étant illégaux et ne pouvant être pris à la légère.

Le Réseau international contre la cyberhaine (INACH), qui est basé à Amsterdam et qui a été créé en 2002, a jeté les bases de la coopération internationale entre organisations et services de

téléassistance européens luttant contre le racisme. L'un de ses objectifs est de priver les sites Web et les campagnes racistes néonazies d'une plateforme sur l'Internet. Les « nœuds de réseau » de l'INACH, tels que l'institution allemande jugendschutz.net, ont obtenu quelques succès notables en la matière.

Ce type de coopération revêt une importance décisive dans le cadre des efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre les sites Web extrémistes et a été accueillie très favorablement par les États participants de l'OSCE à leur conférence sur la relation entre les crimes inspirés par la haine et le racisme sur l'Internet, qui s'est tenue à Paris en juin 2004. Toutefois, il est clair qu'il conviendrait de mettre davantage de ressources à la disposition des initiatives transfrontières telles que l'INACH et jugendschutz.net pour leur permettre d'élargir leur action au-delà d'affaires ponctuelles.

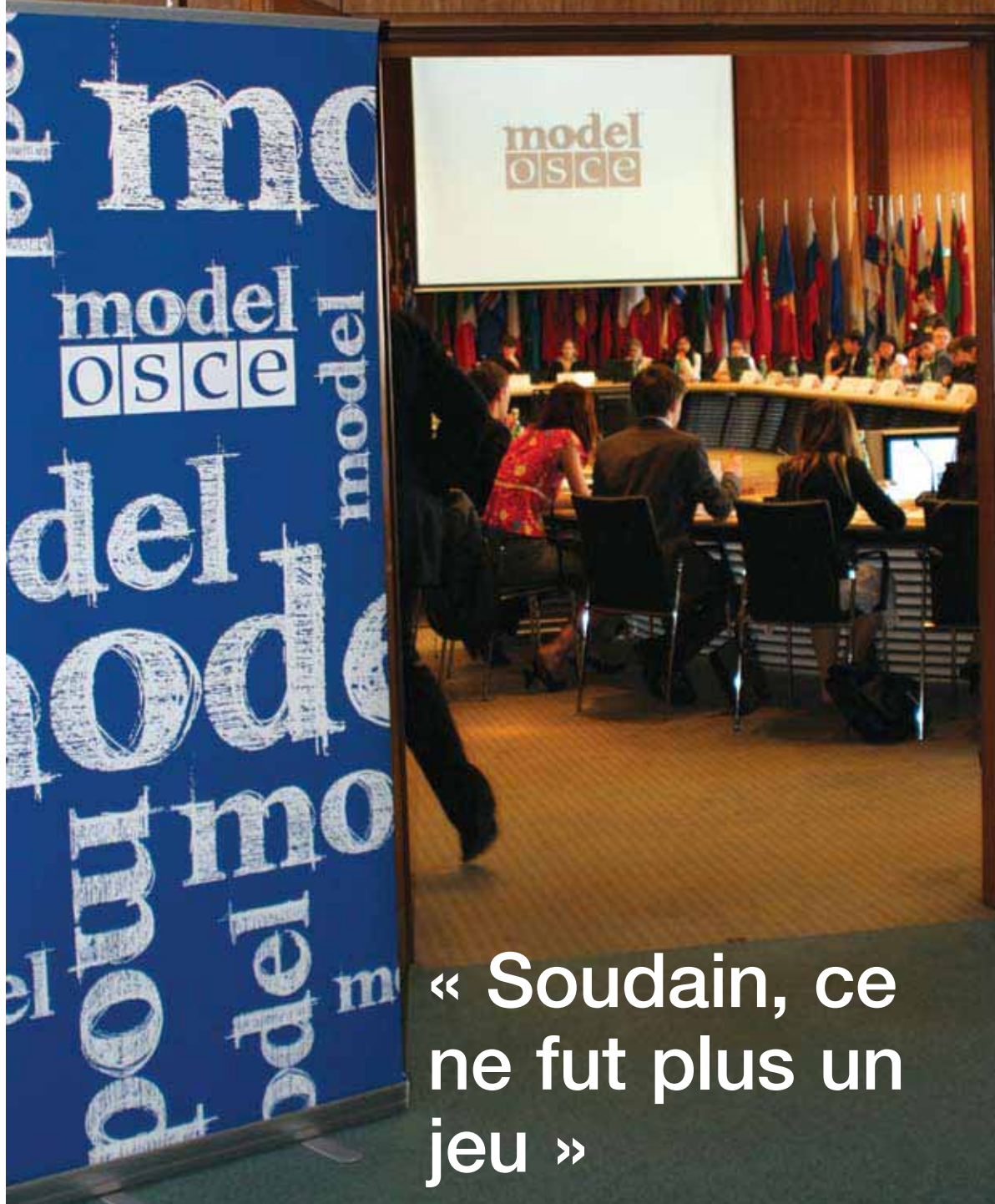
Il convient de noter que les principaux objectifs de la lutte contre la cyberhaine ont été initialement énoncés à la Conférence internationale sur la dissémination de la haine sur l'Internet, due à l'initiative du Centre Simon Wiesenthal de Los Angeles et qui a eu lieu à Berlin sous les auspices du Gouvernement allemand et de la Fondation Friedrich Ebert. C'était la première conférence consacrée à ce sujet.

Parmi les participants figuraient des ministres de la justice européens, des législateurs américains, des cadres des grands groupes de médias et des directeurs de services de police et de renseignements. Ils se sont mis d'accord sur un principe dominant : « ce qui est illégal hors ligne doit être également illégal en ligne. » Ils ont déclaré qu'ils ne « toléreraient pas passivement ni n'accepteraient simplement les infractions pénales sur l'Internet ainsi que la dissémination mondiale et l'exploitation commerciale d'une cyberhaine socialement destructive ».

Alors que la communauté mondiale continue de participer à un débat animé sur la fine ligne de démarcation entre liberté d'expression sur l'Internet et nécessité de censurer, arrêtons-nous sur un passage de la Déclaration de Berlin :

« ... le monde politique, le commerce et l'industrie et la société civile [devraient] constituer une coalition mondiale pour lutter contre la dissémination de la haine sur l'Internet afin de faire en sorte qu'il puisse apporter sa contribution à la coexistence pacifique de tous les êtres humains à l'avenir en tant que vecteur d'un débat libre entre toutes les cultures. »

Romani Rose siège au Conseil consultatif de l'Agence fédérale allemande de lutte contre la discrimination et il est Président du Conseil central des Roms et Sintis d'Allemagne. Né à Heidelberg en 1946 dans une famille sinti allemande, il a perdu 13 de ses proches dans des camps de concentration. Il est l'auteur et le rédacteur de plusieurs ouvrages et articles.
www.sintiundroma.de



« Soudain, ce ne fut plus un jeu »

PAR SABA GVETADZE

Tout a commencé au début de l'année lorsque notre professeur de l'Université de Géorgie à Tbilissi nous a parlé, à moi-même et à mes amis Nino et Salome, de la première Conférence intitulée « L'OSCE mise en scène » qui devait avoir lieu à Vienne en juillet. Le projet en était encore au stade initial et, à ce moment-là, il ne pouvait pas nous en dire beaucoup à son sujet. Dans l'intervalle, toutefois, l'idée que je puisse avoir la possibilité d'y participer m'a tenu en haleine, et ce d'autant plus que je n'étais jamais allé à l'étranger.

L'idée à la base de cette conférence réservée aux jeunes – à savoir que les participants représentent un pays différent du leur – me plaisait. Je pensais que mon caractère indépendant me serait fort

utile dans un tel cadre. Mais chaque chose en son temps : comme je ne savais pas grand chose de l'OSCE, je me suis plongé dans l'étude de son histoire et de sa structure.

Je n'oublierai jamais l'expression d'incrédulité et d'excitation sur le visage de mes amis lorsque notre professeur nous a confirmé que, oui, nous *allions* à Vienne. Et ce n'était pas tout – la Mission de l'OSCE en Géorgie paierait nos frais de voyage et de logement. Nous nous sommes mis à hurler de joie à pleins poumons. Je devais attendre encore un certain temps avant d'entrer en contact avec l'OSCE, mais ma relation avec l'Organisation avait déjà commencé à devenir intensément personnelle. Et elle allait jouer directement un rôle dans la concrétisation de mes rêves de jeunesse.

J'ai décidé très tôt que l'équipe géorgienne devrait

Hofburg, le 8 juillet. Lors de la Conférence « L'OSCE mise en scène », les États participants sont tombés dans l'euphorie lorsqu'ils sont parvenus à un consensus sur trois dilemmes relatifs à la sécurité malgré leurs divergences initiales. Photo : OSCE/Susana Lööf



Theresianum, Vienne, lancement de la conférence « L'OSCE mise en scène », le 7 juillet. Photo de gauche : Thomas Rantasa (à gauche) et George Bazinas, de l'École internationale américaine de Vienne, chantent l'hymne national d'« Agitania » qu'ils ont composé eux-mêmes. Photo de droite : le Géorgien Saba Gvetadze, lors d'une séance de questions-réponses avec le (véritable) Secrétaire général de l'OSCE et les (vrais) ambassadeurs de France, de Russie et des États-Unis auprès de l'OSCE. Photos : OSCE/Dragan Pilic

compter parmi les meilleurs participants.

Nous nous sommes retrouvés à travailler plus dur que jamais auparavant. J'ai pris bien soin de ne pas manquer une seule session préparatoire sur les trois scénarios que nous avons reçus de Vienne.

J'ai eu le plaisir de me voir confier la responsabilité de la prévention des conflits à propos du Syr Daria en Asie centrale – le scénario relatif à la dimension économique et environnementale – mais je me suis un peu inquiété de ce que personne ne me donne le moindre conseil de première main. Je n'avais jamais été confronté auparavant à un tel dilemme. Peu à peu, j'ai pris conscience que l'OSCE est un mécanisme permettant à des gens confrontés à des questions complexes de trouver une solution commune après maintes tentatives.

Soudain, ce ne fut plus un jeu. C'était devenu la vie réelle ! Je ne saurais expliquer exactement comment la conférence nous a changés. Tout ce que je sais, c'est que je suis ressorti de ces trois journées intenses avec le sentiment d'être différent par rapport à mon ancien moi d'une façon que je

n'aurais pas pu imaginer. Bien que cette expérience ait éveillé ma fibre patriotique, j'avais le sentiment d'être un citoyen cosmopolite du monde. Je suis devenu résolu à apporter une contribution à mon propre pays et à ses relations avec les autres États.

J'ai constaté que je m'intéressais vraiment aux trois dimensions de la sécurité de l'OSCE. Je n'ai pas pu m'arracher, ne serait-ce que pendant une minute, à la salle de conférence de la Hofburg, où les « membres » du « Conseil permanent » procédaient à un échange animé de vues bien tranchées sur l'eau comme source de conflit potentiel, sur le sort des Roms et des Sintis et sur le terrorisme et l'Internet.

Grâce aux nombreuses personnes de bonne volonté de l'ensemble de l'espace de l'OSCE que j'ai rencontrées, j'ai appris de nouvelles choses sur moi-même. Tout d'abord, je me plairais à penser que mes amis et moi-même avons laissé notre étroitesse de vues et notre égocentrisme derrière nous. Ensuite, je suis maintenant plus convaincu que jamais que l'on est libre de choisir sa voie et complètement libre de poursuivre ses objectifs et ses idées aussi inaccessibles qu'ils puissent paraître.

Oui, nous *pouvons* le faire, pensais-je, lorsque nous sommes montés à bord de l'avion qui nous a ramenés à Tbilissi. Nous rendrons le monde encore meilleur.

Saba Gvetadze, 18 ans, est étudiant de première année à l'École de sciences politiques et de relations internationales de l'Université de Géorgie à Tbilissi. Lui-même et ses amis avaient été chargés de représenter l'Espagne à la première Conférence « L'OSCE mise en scène ». Les intérêts de la Géorgie, quant à eux, étaient représentés par des étudiants irlandais.

« Nous nous réjouissons réellement à l'idée de vous voir négocier et, on l'espère, parvenir à un consensus sur un certain nombre de documents rédigés et distribués par certains étudiants jouant le rôle de fonctionnaires de l'OSCE. « Consensus » est un mot clé à l'OSCE. Il est inscrit dans notre code génétique. Pour adopter un document, nous avons besoin de l'accord de chacun des États participants. C'est une autre façon de dire que chaque État a un droit de veto. Je vous souhaite bonne chance dans la recherche du dialogue et du consensus ! Et je tiens à remercier à nouveau l'Autriche, les États-Unis, la Finlande, la France, le Liechtenstein, la Norvège et les Pays-Bas de leur généreux soutien ».

Le Secrétaire général, Marc Perrin de Brichambaut

lors de la cérémonie de bienvenue à la Conférence « L'OSCE mise en scène », le 7 juillet 2008

« L'OSCE mise en scène » : le chemin du consensus est long et ardu

« Intense, dynamique et passionnant du début à la fin ». Tel est le sentiment général parmi les 140 étudiants de 30 États participants de l'OSCE après avoir représenté des pays autres que les leurs lors de la première conférence « L'OSCE mise en scène » tenue à Vienne du 7 au 9 juillet. Tous nés dans les années 1980, voire au début des années 1990, les participants ont été mis au défi de réfléchir à leur avenir commun. Au sein de groupes de travail et de comités, dans les couloirs et devant une tasse de café, ils ont débattu et recherché un consensus sur trois grandes questions : lutte contre l'utilisation abusive de l'Internet par les terroristes tout en protégeant les droits

de l'homme et la liberté d'expression (première dimension) ; atténuation des tensions et prévention des conflits à propos des ressources en eau en Asie centrale (deuxième dimension) ; et lutte contre la traite d'enfants roms et sintis (troisième dimension). On pourra visionner un film de 8 minutes capturant l'esprit des négociations sur You Tube et à l'adresse www.modelosce.org. Voici quelques-unes des impressions retirées par les étudiants de leur expérience pendant ces trois jours :



Le lundi matin, les représentants des États participants « Tristan » et « Tramanstan » m'ont dit qu'ils étaient épuisés. Ils ont raconté qu'ils étaient restés tard à débattre des questions sous-tendant les trois scénarios et à rechercher des points d'accord précis. Nous avons trois grands objectifs au cours de cette conférence « L'OSCE mise en scène ». Premièrement, nous devons parvenir à un consensus. Ce fut tout sauf aisé, mais nous avons réussi effectivement à trouver un terrain d'entente. Deuxièmement, nous amuser – et c'est précisément ce que nous avons fait ! Et, troisièmement, nous efforcer d'apporter une contribution aux véritables États participants de l'OSCE. Au sein de notre Conseil permanent en miniature, nous avons procédé à un débat réel, eu un échange de vues animé et exposé, je pense, davantage de conceptions du monde qu'on ne le fait au sein du CP réel.

Raphaël Ténau, 24 ans, Français

(Secrétaire général de l'OSCE en miniature), Académie diplomatique de Vienne

À certains moments, il y a eu beaucoup d'affrontements et de désaccords, mais chacun paraissait très désireux de débattre des nouvelles menaces pour la sécurité. Le vif désir « d'arranger » les choses a permis à chacun de persévérer.

Christina Hawley, 24 ans, Autrichienne

(Présidente en exercice de l'OSCE en miniature), Académie diplomatique de Vienne

Quelques mois se sont écoulés depuis la première conférence « L'OSCE mise en scène », mais nous sommes encore sous le coup de cette manifestation extraordinaire et sous son charme. Le deuxième scénario relatif aux ressources en eau en Asie centrale nous a enseigné que la protection de l'environnement est un élément clé de la sécurité. Par la négociation et le dialogue, les pays « Tristan » et « Tramanstan » ont pu s'entendre pour partager leurs ressources naturelles et appliquer des pratiques de bonne gouvernance dans la région. L'Arménie est en train de développer la coopération avec les pays voisins, de sorte que nous étions particulièrement intéressés par les outils auxquels l'OSCE recourt pour faire progresser ces initiatives. Après cette expérience de la conférence et après avoir joué le rôle du « Tristan », nous souhaitons ardemment que notre génération soit plus active et mieux informée ! Nous ne connaissons même pas nos droits. Vue de l'extérieur, l'OSCE paraît accessible et ouverte. Mais la conférence « L'OSCE mise en scène » nous a offert une chance merveilleuse de l'explorer pleinement et d'en faire partie intégrante. Cela nous a beaucoup étonnés. De près, nous avons appris que l'OSCE est comme une montre mécanique dans laquelle chaque petit détail revêt la plus haute importance pour le fonctionnement de l'ensemble. Bien que les trois journées aient été mouvementées et bien remplies, les contacts avec les participants nous ont insufflé une énergie positive.

Tatevik Vardanyan et Nadezhda Tsolakyan, 20 ans, Arméniens

Université linguistique d'État V. Brusov à Erevan

Qu'est ce que je retiendrai de la conférence « L'OSCE mise en scène » ? Une première expérience des négociations en grandeur presque réelle. Ayant joué le rôle de la Suède, j'ai hâte maintenant d'apporter ma propre contribution au développement de la coopération entre l'Europe et l'Asie centrale.

Farrukh Ashrapov, 20 ans, Tadjik

Université slavonique russo-tadjike

C'est mon vif désir de rencontrer de nouvelles personnes qui m'a incité à participer à la conférence « L'OSCE mise en scène ». Mais lorsque j'ai lu les trois scénarios, j'ai commencé à me passionner vraiment pour la chose. Le troisième scénario, axé sur la discrimination à l'égard des Roms et des Sintis, m'a réellement touché. Il n'a pas été aisé de se préparer à la réunion. J'ai trouvé qu'il était difficile de me mettre à la place d'un diplomate d'un pays qui m'était « étranger ». J'ai dû apprendre le plus de choses possibles sur les Pays-Bas en très peu de temps. Heureusement, mon professeur nous a accompagnés pas à pas pendant tout le processus. Ensuite, à Vienne, j'ai rencontré les étudiants des Pays-Bas (qui, de leur côté, jouaient le rôle de la Turquie) et ils m'ont aussi éclairé sur plusieurs questions. À l'ouverture de la conférence, un gars s'est levé pour demander au groupe d'éminentes personnalités : « Qu'est-ce que l'OSCE a de si sexy ? » Je ne pouvais pas croire que quelqu'un pose à des diplomates de haut rang une question pareille en public – du moins, je ne l'aurais pas formulée moi-même comme cela. Mais tous, y compris les fonctionnaires de l'OSCE, se sont mis à rire et ont essayé d'y répondre du mieux qu'ils le pouvaient. « Dieu merci, ils ne sont pas aussi guindés qu'ils en ont l'air », pensais-je en moi-même !

Danijel Stefanovic, 25 ans

Université Singidunum, Serbie

J'ai été agréablement surpris par le professionnalisme de mes collègues délégués ; il était bien plus élevé que lors des conférences simulées précédentes auxquelles j'avais participé ailleurs. J'espère que ce niveau sera maintenu si l'on décide de faire de cette conférence une tradition – ce que j'espère. L'attitude extrêmement amicale et positive dont ont fait preuve les vrais représentants auprès de l'OSCE à notre égard ont également fait une grande différence. Je pense que le système du consensus total convient très bien à une conférence simulée, car chacun doit coopérer et chaque opinion est importante. La capacité de parvenir à un compromis tout en restant fidèle à ses principes recèle la clé du succès et cela a, je pense, été mis concrètement à profit pendant tous les débats.

Olli Päivänsalo, 18 ans, Finlandais

(représentant la République tchèque) École secondaire du deuxième cycle de Kulosaari, Helsinki



Plan d'action pour les Roms : suivi des progrès accomplis (page 14)
Photo : « Children of the Hills », de Zoltan Krisztian Bereczki, Roumanie